

Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI du [date d'édition de la nouvelle orfo] sur la formation professionnelle initiale de

Assistante socio-éducative / Assistant socio-éducatif avec certificat fédéral de capacité (CFC)

du [date d'élaboration et de signature du plan de formation par l'Ortra, cf. p. 75 du présent document]

N° de la profession 94308

Orientation « enfants » (No. 94309)

Orientation « personnes en situation de handicap » (No. 94310)

Orientation « personnes âgées » (No. 94311)

Variante généraliste (No. 94312)

Table des matières

1.	Introduction.....	3
2.	Bases de la pédagogie professionnelle	3
2.1	Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles.....	3
2.2	Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle	4
2.3	Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom).....	5
2.4	Collaboration des lieux de formation	5
3.	Profil de qualification	6
3.1	Profil de la profession.....	6
3.2	Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	9
3.3	Niveau d'exigence de la profession	10
4.	Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation	10
	Domaine de compétences opérationnelles a: mise en œuvre de compétences transversales .	10
	Domaine de compétences opérationnelles b: accompagnement au quotidien.....	17
	Domaine de compétences opérationnelles c: encouragement de l'autonomie et de la participation	27
	Domaine de compétences opérationnelles d: travail au sein d'une organisation et en équipe 30	
	Domaine de compétences opérationnelles e: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques	35
	Domaine de compétences opérationnelles f: soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	53
	Annexe 1 : Liste des instruments servant à garantir et à mettre œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité	76
	Annexe 2 : Mesures d'accompagnement e matière de sécurité au travail et de protection de la santé	77
	Glossaire	81

Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
ASE	Assistant-e socio-éducatif/-ve
CFC	Certificat fédéral de capacité
CI	Cours interentreprises
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
OFSP	Office fédéral de la santé publique
Orfo	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
Ortra	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation

1. Introduction

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité¹ de la formation professionnelle initiale d'assistant/e socio-éducatif/-ve sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation.

Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.

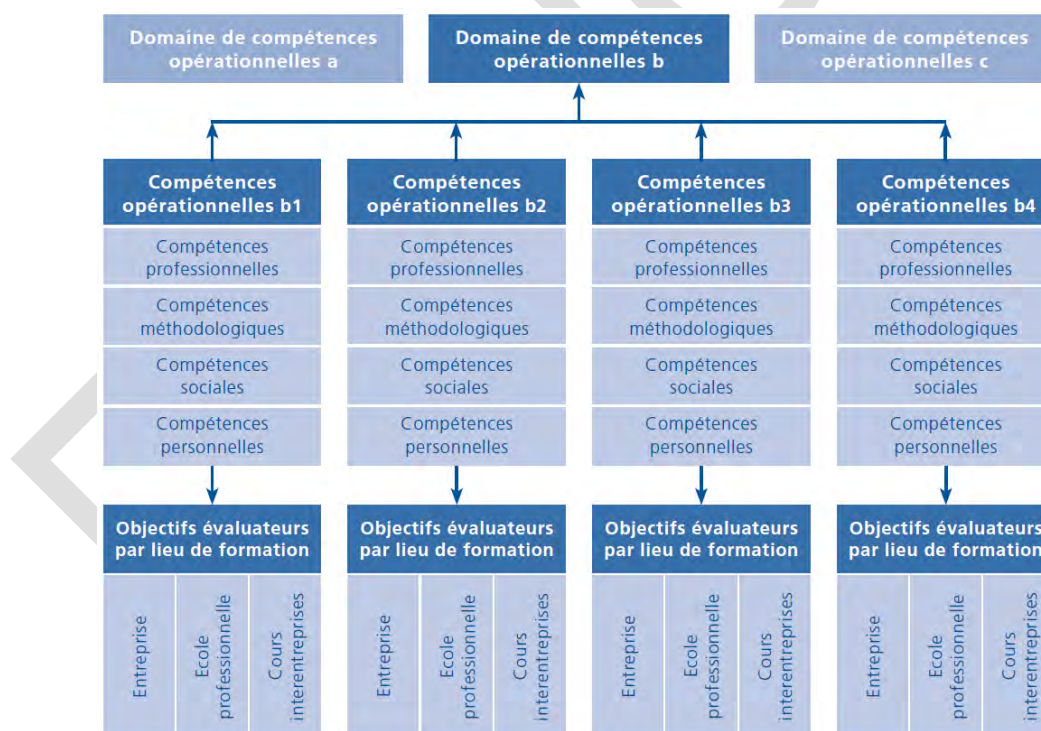
2. Bases de la pédagogie professionnelle

2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale d'assistant/e socio-éducatif/-ve. Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs.

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs par lieu de formation



La profession d'assistant/e socio-éducatif/-ve comprend six domaines de compétences opérationnelles. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

¹ voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. 9 de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'assistant/e socio-éducatif/-ve.

Exemple : **Soutien à l'éducation et au développement**, maintien et amélioration de la qualité de vie

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de compétences opérationnelles. Le domaine f « **Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie** » regroupe par exemple 16 compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les **personnes en formation doivent adopter lorsqu'elles se trouvent dans ces situations**. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions : les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2). Ces quatre dimensions sont rattachées aux compétences opérationnelles.

Les compétences opérationnelles sont traduites en objectifs évaluateurs par lieu de formation, **garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours interentreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles**. Ces objectifs sont coordonnés de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration optimale entre les lieux de formation (voir chap. 2.4).

2.2 **Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle**

Les compétences opérationnelles comprennent des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Pour que les assistant-e-s socio-éducatifs/-ves **aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble** de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, **c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours interentreprises**. Le tableau ci-après présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.

Compétence opérationnelle



2.3 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom)

Chaque objectif évaluateur est évalué à l'aune d'un niveau taxonomique (6 niveaux de complexité : C1 à C6). Ces niveaux traduisent la complexité des objectifs évaluateurs. Ils sont définis comme suit :

Niveau	Opération	Description
C1	Savoir	Les assistant-e-s socio-éducatifs/-ves restituent des informations mémorisées et s'y réfèrent dans des situations similaires. Ils/elles citent les droits humains fondamentaux en rapport avec la situation des personnes accompagnées.
C2	Comprendre	Les assistant-e-s socio-éducatifs/-ves expliquent ou décrivent les informations mémorisées avec leurs propres mots. Ils/elles décrivent les dispositions pertinentes de la législation sur la protection des données et les règles du secret professionnel, et explique leur importance à l'aide d'exemples .
C3	Appliquer	Les assistant-e-s socio-éducatifs/-ves mettent en pratique les technologies/aptitudes acquises dans des situations nouvelles. Ils/elles savent discerner des messages verbaux et non verbaux de la personne accompagnée et réagissent en conséquence.
C4	Analyser	Les assistant-e-s socio-éducatifs/-ves analysent une situation complexe : ils la décomposent en éléments distincts, relèvent les rapports entre ces éléments et identifient les caractéristiques structurelles. Ils/elles évaluent leur besoin de développement et d'échange et profitent des opportunités de perfectionnement ou de discussion.
C5	Synthétiser	Les assistant-e-s socio-éducatifs/-ves combinent les différents éléments d'une situation et les assemblent en un tout. Sur la base d'exemples concrets , elles/ils réfléchissent à des situations de conflit et testent des démarches pratiques pour les résoudre.
C6	Evaluer	Ce niveau n'existe pas dans ce plan de formation.

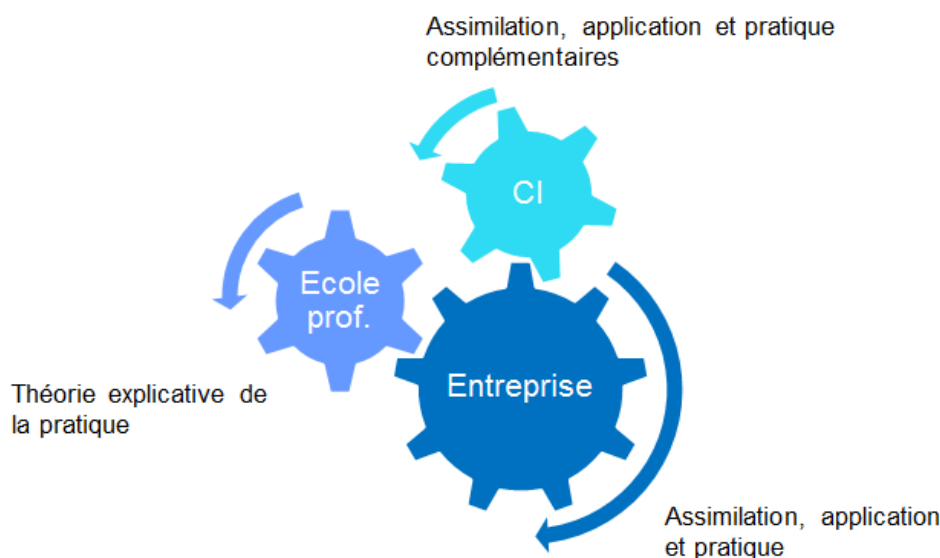
2.4 Collaboration des lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes **en formation ont besoin d'être soutenues** pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et **la pratique. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité** qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution **et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.**

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit :

- **Entreprise formatrice** : dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu **dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers** ou de commerce, ou dans toute autre institution reconnue compétente en **la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir** les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- **Ecole professionnelle** : elle dispense la formation théorique, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et de l'éducation physique.
- **Cours interentreprises** : ils visent l'acquisition d'aptitudes de base et complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire **lorsque cela s'avère nécessaire** dans la profession choisie.

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit :



La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe).

3. Profil de qualification

Le profil de qualification décrit le profil professionnel ainsi que les compétences opérationnelles à **acquérir et le niveau d'exigences de la profession**. Il indique les qualifications que les assistant/e-s socio-éducatif/-tives CFC doivent posséder pour pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

En plus de décrire les compétences opérationnelles, le profil de qualification sert de base pour l'élaboration de la procédure de qualification. Il permet en outre la classification du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC formation professionnelle) et l'élaboration du supplément au diplôme.

3.1 Profil de la profession

L'assistant-e socio-éducatif/-ve CFC accompagne et soutient **au quotidien les personnes d'âges divers**, et ce individuellement ou en groupes. Les personnes accompagnées peuvent être des enfants de 0 à 16 ans, des personnes en situation de handicap **ou des personnes âgées**. L'assistant-e socio-éducatif/-ve CFC aligne son action professionnelle sur les besoins et les centres d'intérêt des personnes accompagnées et les soutient dans différentes situations du quotidien et de la vie.

Domaine d'activité

L'assistant-e socio-éducatif/-ve CFC travaille dans des structures extrafamiliales et parascolaires destinées aux enfants, dans des structures résidentielles et de jour pour personnes en situation de handicap ainsi que dans des structures de soutien, résidentielles ou de jour pour personnes âgées.

Principales compétences opérationnelles

L'assistant-e socio-éducatif/-ve CFC accompagne des personnes dans leur vie quotidienne. Il/elle organise avec elles le déroulement de la journée en se basant systématiquement sur leurs besoins et leurs centres d'intérêt. Il/elle les aide pour leur hygiène personnelle, prépare conjointement avec elles des repas selon la situation initiale et accompagne ces repas. Il/elle **organise l'environnement** quotidien des personnes accompagnées en fonction de leurs besoins et les aide à agir **elles-mêmes de manière constructive sur leur environnement**. L'assistant-e socio-éducatif/-ve aide les personnes accompagnées à participer à la vie sociale, à développer des relations et à prendre des décisions autonomes.

Il/elle exerce toutes ces activités en intégrant ses compétences transversales, telles que la capacité de communication et la résolution de conflits. Il/elle analyse régulièrement **sa manière d'agir dans** les différentes situations de prise en charge et veille toujours à un comportement en adéquation avec son rôle professionnel.

L'assistant-e socio-éducatif/-ve CFC travaille dans un contexte interprofessionnel dans sa propre organisation et assume des tâches administratives générales.

L'assistant-e socio-éducatif/-ve CFC avec orientation « enfants » accompagne les enfants **et leurs familles lors de l'intégration** à la nouvelle situation de prise en charge. Il/elle accompagne les enfants dans des situations de groupe et soutient l'intégration d'enfants en situation de handicap dans le groupe. Il/elle soigne les nourrissons et les enfants en bas âge et établit avec eux une relation en fonction de leurs besoins. Il/elle recense les processus d'apprentissage et de développement et planifie ensuite avec son équipe des prestations et des activités appropriées. Lors de la réalisation de prestations, il/elle utilise son **vaste répertoire d'offres créatives et artistiques**.

L'assistant-e socio-éducatif/-ve CFC avec orientation « personnes en situation de handicap » soutient les personnes en situation de handicap **dans l'expression de** leurs préoccupations, de leurs centres d'intérêt et de leurs besoins quant à l'organisation de leur vie. Sur cette base, il/elle planifie des prestations et des activités en intégrant au maximum les personnes en situation de handicap **et en les aidant à les mettre en œuvre. Il/elle accompagne les personnes** en situation de handicap lors de situations d'arrivée et de départ. Au besoin, il/elle dispense des soins spécifiques. Dans l'accompagnement de personnes âgées en situation de handicap, il/elle adapte son **accompagnement à l'évolution des besoins** et des ressources de ces personnes.

L'assistant-e socio-éducatif/-ve CFC avec orientation « personnes âgées » accompagne les personnes âgées dans leur adaptation à l'évolution de leur situation quotidienne, du fait de leur **besoin d'assistance ou lors de l'intégration de** la nouvelle structure résidentielle ou de jour. Il/elle soutient le bien-être physique, psychique et mental et dispense au besoin des soins spécifiques aux personnes âgées. Il/elle participe – **en collaboration avec l'équipe interprofessionnelle** – à l'identification des contextes nécessitant un accompagnement et un soutien, ainsi que des centres d'intérêt et des besoins individuels des personnes âgées. Sur cette base, il/elle planifie des prestations d'accompagnement et des activités pour les personnes âgées et les accompagne dans ces activités. Il/elle accompagne les personnes âgées en fin de vie.

L'assistant-e socio-éducatif/-ve CFC avec « variante généraliste » se distingue par les bases de connaissances et les bases opérationnelles dont il/elle dispose et qui sont nécessaires pour accompagner les personnes (enfants, personnes en situation de handicap ou personnes âgées) dans leur établissement de manière individuelle et conformément à leurs besoins.

Exercice de la profession

L'assistant-e socio-éducatif/-ve **exerce son activité dans le contexte d'une organisation / entreprise** et agit de manière autonome dans le cadre de ses compétences professionnelles. Il/elle établit une relation respectueuse, empathique et positive avec les personnes accompagnées. Il/elle assume la **responsabilité de ses propres actes et les analyse de façon professionnelle**. L'assistant-e socio-éducatif/-ve travaille en équipe et ses horaires de travail sont souvent irréguliers.

Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture

L'assistant-e socio-éducatif/-ve apporte une contribution importante à la tâche sociale de la prise **en charge et de l'accompagnement de personnes ayant des besoins** en ce sens. Il/elle soutient leur développement avec une compréhension globale de **l'être humain et contribue à l'égalité des** chances et à la participation sociale des personnes accompagnées. Son travail permet de favoriser la conciliation **entre vie familiale et activité professionnelle**. L'assistant-e socio-éducatif/-ve apporte **une contribution significative à la qualité de vie, à l'autonomie et à la participation des personnes** accompagnées.

Culture générale

L'enseignement de la culture générale transmet à l'assistant-e socio-éducatif/-ve des compétences **de base essentielles pour l'exercice de sa profession**. Dans le **processus d'échange avec les personnes accompagnées et de collaboration au sein de l'équipe, la capacité de communication revêt** une grande importance. Cela inclut également les compétences linguistiques ainsi que la capacité à documenter des observations. **L'enseignement de la culture générale permet de développer des** compétences linguistiques orales et écrites fondamentales.

Dans le **domaine thématique de l'enseignement de la culture générale** portant sur la société, l'assistant-e socio-éducatif/-ve acquiert le savoir et les compétences lui permettant de faire face aux

questions juridiques, sociales et éthiques. Grâce à des connaissances de base sur la société et **l'éthique professionnelle**, il/elle est capable **d'analyser ses propres valeurs et celles des autres et de les gérer de manière professionnelle**. **En tant qu'assistant-e socio-éducatif/-ve**, il/elle doit connaître le cadre légal de sa propre activité et être en **mesure de situer l'importance de son activité** dans le contexte des évolutions de la société.

EBAUCHE

3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Orientation « enfants », orientation « personnes en situation de handicap », orientation « personnes âgées », variante généraliste

Domaines de compétences opérationnelles						
a	Mise en œuvre de compétences transversales	a1 : Agir en conformité avec son rôle professionnel	a2 : Réfléchir à son propre travail	a3 : Établir des relations de manière professionnelle	a4 : Communiquer de manière adaptée au/à la destinataire et à la situation	a5: Collaborer à la résolution de conflits
b	Accompagnement au quotidien	b1 : Planifier son travail	b2: Organiser de manière structurée le déroulement de la journée avec les personnes accompagnées	b3 : Protéger la sphère privée et ménager des possibilités d'intimité	b4 : Organiser l'environnement quotidien	b5: Effectuer des tâches d'économie domestique
		b6 : Préparer et accompagner la prise de repas	b7 : Créer un environnement qui stimule la mobilité	b8 : Apporter un soutien pour l'hygiène et les soins corporels	b9: Agir de manière appropriée lors de situations d'accident, de maladie et d'urgence	
c	Encouragement de l'autonomie et de la participation	c1: Encourager et accompagner la participation à la vie sociale et culturelle	c2 : Accompagner les personnes dans leurs processus de décision	c3 : Soutenir les contacts sociaux et les relations		
d	Travail au sein d'une organisation et en équipe	d1 : Collaborer au sein de l'équipe	d2: Collaborer avec des professionnels-le-s d'autres domaines	d3 : Collaborer avec les proches et d'autres personnes de référence	d4 : Collaborer au processus de gestion de la qualité	d5 : Effectuer des tâches administratives générales
e	Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques	e1 : Accompagner les enfants et leur famille durant la phase d'acclimatation	e2 : Organiser et accompagner les transitions en fonction des enfants et des groupes	e3 : Entretenir une relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge et leur prodiguer les soins corporels	e4 : Accompagner et soutenir les enfants lors de situations de groupe	
		e5 : Accompagner les personnes en situation de handicap lors de situations d'arrivée et de départ	e6 : Accompagner les personnes en situation de handicap lors de situations exigeantes en matière de prise en charge	e7 : Prodiger des soins spécifiques aux personnes en situation de handicap	e8 : Accompagner les personnes en situation de handicap lorsqu'elles vieillissent	
		e9 : Accompagner les personnes âgées lorsqu'elles intègrent la structure résidentielle et la structure de jour	e10 : Accompagner les personnes âgées lors de situations exigeantes en matière de prise en charge	e11 : Effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes âgées	e12 : Accompagner les personnes âgées en fin de vie et accompagner leurs proches dans le processus d'adieu et de deuil	
		e13 : Accompagner les personnes lors du processus d'admission dans l'institution	e14 : Accompagner des personnes lors de situations exigeantes en matière de prise en charge	e15 : Effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes accompagnées	e16 : Accompagner les personnes dans le processus d'adieu et de deuil	
f	Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	f1 : Participer au recensement et à la documentation des processus d'éducation et de développement	f2 : Participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement	f3 : Suggérer et mettre en œuvre des prestations adaptées aux groupes et aux enfants	f4 : Participer à l'analyse et à l'évaluation des prestations d'éducation et de développement	
		f5 : Soutenir les personnes en situation de handicap dans l'expression de leurs préoccupations et de leurs besoins quant à l'organisation de leur vie	f6 : Participer à la planification de prestations et d'activités pour les personnes en situation de handicap	f7 : Accompagner les personnes en situation de handicap lors de la réalisation de prestations et d'activités	f8 : Participer à l'évaluation des prestations et des activités pour les personnes en situation de handicap	
		f9 : Participer au recensement des besoins et des centres d'intérêt des personnes âgées ainsi qu'à l'identification des contextes nécessitant un soutien	f10 : Participer à la planification de prestations d'accompagnement et d'activités pour les personnes âgées	f11 : Accompagner les personnes âgées lors de la réalisation de prestations et d'activités	f12 : Participer à l'évaluation des prestations et des activités pour les personnes âgées	
		f13 : Participer au recensement des besoins et des centres d'intérêt des personnes accompagnées ainsi qu'à l'identification des contextes nécessitant un soutien	f14 : Participer à la planification de prestations et d'activités pour les personnes accompagnées	f15 : Accompagner les personnes lors de la réalisation de prestations et d'activités	f16 : Participer à l'évaluation des prestations et des activités pour les personnes accompagnées	

3.3 Niveau d'exigence de la profession

Le niveau d'exigence de la profession est défini de manière détaillée dans le plan de formation à l'aide des objectifs évaluateurs déterminés à partir des compétences opérationnelles pour les trois lieux de formation. Outre les compétences opérationnelles, la formation professionnelle initiale englobe également l'enseignement de la culture générale conformément à l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les exigences minimales relatives à l'éducation générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).

4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés dans l'annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

a	Domaine de compétences opérationnelles: mise en œuvre de compétences transversales		
a1	Compétence opérationnelle: agir en conformité avec son rôle professionnel		
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve garde toujours son rôle professionnel à l'esprit. Il/elle dispose d'une identité professionnelle propre, qu'il/elle analyse et développe en permanence. Il/elle évalue sa manière de se comporter dans une situation donnée en tenant compte des dispositions légales et des directives de l'établissement, et adapte son comportement à la situation. Il/elle connaît ses tâches dans les situations professionnelles et agit de manière autonome dans le cadre de ses compétences. Il/elle reconnaît toutefois également ses limites personnelles.</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve décrit ou cite certains aspects de sa perception de soi au travail par les canaux prévus à cet effet, tels que des entretiens avec des collègues, dans le quotidien professionnel, dans le cadre d'entretiens planifiés avec le/la supérieur-e hiérarchique et avec l'équipe.</p>			
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises	
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...			
a1.1 ... connaît les descriptions des tâches et des rôles prédéfinis dans l'entreprise et agit en conséquence. (C3)	a1.1.1 ...présente les fonctions et les interlocuteurs/-trices dans leur domaine. (C3)		
	a1.1.2 décrit les principales valeurs et les principaux comportements qui relèvent de ses responsabilités professionnelles. (C2)		
	a1.1.3 ... décrit son rôle professionnel ainsi que d'éventuels conflits de rôles. (C2)		

a1.2 ... agit de manière autonome dans le cadre de ses compétences (C3)	a1.2.1 ... décrit ses droits et obligations en tant que personne qualifiée. (C2)	
a1.3 ... évalue ses propres limites. (C4)	a1.3.1 ... explique ses propres mesures de soutien et de prévention en matière de santé. (C2)	
	a.1.3.2 ... explique les termes stress et burn-out ainsi que leurs répercussions à l'aide d'exemples. (C2)	
a1.4... met en œuvre, si nécessaire, l'obligation de déclaration sur la base des prescriptions de l'entreprise. (C3)	a1.4.1 ... décrit les bases du droit de la protection de l'enfant et de l'adulte. (C2)	
	a1.4.2 ... décrit la démarche dans le cas d'un événement soumis à l'obligation de déclaration. (C3)	
a1.5 ... protège l'intégrité physique et psychique ainsi que la dignité des personnes accompagnées. (C3)	a1.5.1... explique la signification de la dignité humaine et de l'intégrité physique et psychique. (C2)	
	a1.5.2 ... présente la signification des droits fondamentaux de l'humain qui concernent la situation de personnes accompagnées. (C2)	
	a1.5.3 ... présente les principes éthiques fondamentaux pour la profession et analyse les éventuels dilemmes éthiques. (C4)	
	a1.5.4... analyse différentes attitudes sociales quant aux personnes accompagnées. (C5)	
a1.6 ... respecte les dispositions de protection des données et le secret professionnel. (C3)	a1.6.1 ... décrit à l'aide d'exemples donnés les dispositions pertinentes de la législation sur la protection des données et les règles du secret professionnel, et explique leur importance. (C2)	
a1.7 ... défend avec persuasion sa profession vis-à-vis de tiers. (C3)	a1.7.1... décrit les pierres angulaires du système social suisse au regard des groupes cibles. (C2)	
	a1.7.2 ... décrit la pertinence et l'importance de sa profession à l'aide d'exemples. (C2)	

a2	Compétence opérationnelle: réfléchir à son propre travail	
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve réfléchit régulièrement et, si la situation le requiert, à ses méthodes et à son attitude de travail. Il/elle discute de ses actions avec des collègues dans des conversations informelles et par les canaux prévus à cet effet. Il/elle demande un avis et en déduit des mesures pour sa propre action. Il/elle agit conformément aux directives et aux principes directeurs de l'établissement, et selon les principes éthiques du métier. Le fait que l'assistant-e socio-éducatif/-ve ait une approche critique concernant les sources d'informations fait partie de l'analyse. L'assistant-e socio-éducatif/-ve évalue sa propre auto-efficacité, découvre et corrige ses propres erreurs. Il/elle utilise son savoir de manière flexible et le transfère sur différentes situations. Il/elle travaille et analyse de manière sensible par rapport à l'interculturalité, à la sensibilisation au genre et à la relation entre les générations.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
a2.1 ... analyse les situations professionnelles et ses propres actions professionnelles selon des aspects déontologiques. (C4)	a2.1.1 ... explique , à l'aide d'exemples, les méthodes de réflexion éthique professionnelle dans la vie professionnelle de tous les jours. (C2)	a2.1.1.1 ... justifie ses propres actions professionnelles selon des aspects déontologiques et développe des approches alternatives. (C5)
	a2.1.2 ... montre, à l'aide d'exemples, comment utiliser les méthodes d'auto-évaluation et d'évaluation par un-e tiers (C3)	
a2.2 ... analyse le retour d'informations et agit en conséquence. (C4)	a2.2.1 ... explique, à l'aide d'exemples, les règles du feedback et les utilise dans des simulations. (C3)	
a2.3... donne des retours d'informations selon les règles. (C3)		
a2.4 ...intègre les prescriptions et les principes directeurs de l'établissement dans sa réflexion. (C4)		
a2.5 ... évalue son besoin de développement et d'échange , et profite des opportunités de perfectionnement ou de discussion. (C4)	a2.5.1 ... est conscient de ses propres valeurs, se penche sur les valeurs de la société et établit une corrélation avec ses propres valeurs. (C4)	
	a2.5.2... explique différentes structures et phases familiales, exemples à l'appui. (C2)	
a2.6 ... défend ses opinions personnelles de manière appropriée et explique comment il/elle soutient certaines décisions. (C3)	a2.6.1 ... se penche sur sa propre identité culturelle et décrit son impact sur sa perception individuelle et ses propres actes à l'aide d'exemples. (C4)	
	a2.6.2 ... analyse sa biographie par rapport au genre (C4)	

a3	Compétence opérationnelle: établir des relations de manière professionnelle	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve organise le quotidien professionnel sur la base de relations professionnelles avec les personnes accompagnées. Son action professionnelle suppose un établissement conscient de relations. Cela implique de développer, de maintenir, de faire évoluer et, si nécessaire, de rompre à nouveau des relations.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve veille dans son établissement de relations à un degré cohérent de proximité et de distance par rapport à chaque personne. Dans l'organisation de sa relation professionnelle, l'assistant-e socio-éducatif/-ve se base sur la personnalité de la personne accompagnée-compagnée, sur ses besoins, sur son parcours biographique et sur son cadre de vie.</p> <p>Il/elle tient compte à tout moment du fait que la relation professionnelle avec des personnes ayant besoin d'assistance est également déterminée par l'inégalité. Il/elle identifie des sujets qui en découlent, comme le pouvoir et la dépendance dans la relation d'accompagnement, et les thématise et les traite de manière appropriée.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve analyse régulièrement son organisation professionnelle de la relation par rapport à la qualité et à la cohérence de la relation, et par rapport à des valeurs propres et des normes qui influent sur la relation professionnelle.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
a3.1 ... fait la distinction entre les relations professionnelles et les relations privées. (C3)	a 3.1.1... désigne les différences entre les relations professionnelles et les relations privées. (C2)	a3.1.1.1 ... analyse l'établissement de sa relation professionnelle en termes de cohérence et de réussite. (C5)
a3.2 ... établit de façon appropriée une relation professionnelle de proximité et de distance. (C4)	a3.2.1 ... présente la notion de proximité et de distance dans une relation professionnelle, exemples à l'appui. (C2)	a3.2.1.1... analyse sa propre relation professionnelle avec la personne accompagnée par rapport à la notion de proximité et distance (C4)
a3.3 ... planifie et organise soigneusement la construction ou l'arrêt de la relation, et ce en se basant sur les besoins de la personne accompagnée. (C3)	a3.3.1 ... présente les caractéristiques et la signification de l'établissement de relations dans une profession sociale, exemples à l'appui. (C2)	
a3.4... construit une relation professionnelle avec chaque personne accompagnée, et est en mesure de maintenir, de développer et de mettre un terme à cette relation professionnelle. (C3)	a3.4.1 ... décrit le processus de l'établissement du maintien et de l'arrêt d'une relation professionnelle, exemples à l'appui. (C2)	
a3.5... se comporte de manière respectueuse, empathique et congruente dans ses relations professionnelles. (C3)	a3.5.1... décrit les attitudes fondamentales dans l'établissement de relations professionnelles et les applique, exemples à l'appui. (C3)	a3.5.1.1 ... analyse sa relation professionnelle envers les personnes accompagnées par rapport aux différences d'âge, de développement et de culture. (C4)
	a3.5.2... décrit les caractéristiques d'une posture centrée sur la personne à l'aide d'exemples. (C2)	a3.5.2.1... analyse l'influence de sa propre personnalité et de sa biographie ainsi que de ses propres valeurs et normes sur les relations professionnelles. (C4)

<p>a3.6... façonne la relation professionnelle en tenant compte des problématiques liées aux questions de pouvoir et de dépendance dans la relation de soins. (C3)</p>	<p>a3.6.1... montre, sur la base d'exemples, la conception et la gestion du pouvoir et de la dépendance par rapport à leur rôle professionnel. (C3)</p>	<p>a3.6.1.1... reflète les inégalités dans les relations professionnelles, les différences de pouvoir et la dépendance dans sa propre situation de travail et la façon d'y faire face. (C5)</p>
	<p>a3.6.2... décrit les formes d'agression et d'abus de pouvoir et présente des options comportementales professionnelles, exemples à l'appui. (C3)</p>	
<p>a3.7 ... est conscient de l'impact de son propre état d'esprit sur la relation professionnelle et gère cela de manière bénéfique pour toutes les personnes concernées. (C4)</p>		<p>a3.7.1.1 ... utilise des méthodes axées sur les ressources et des moyens auxiliaires pour réfléchir à la relation professionnelle. (C3)</p>

a4	Compétence opérationnelle: communiquer de manière adaptée au/à la destinataire et à la situation	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve adapte sa communication aux différentes parties prenantes. Il/elle communique activement avec les personnes accompagnées, selon leurs possibilités de communication. Il/elle recourt à des formes ou moyens de communication ad hoc selon la situation et soutient le processus de communication de manière adéquate. Il/elle utilise la communication de manière ciblée pour encourager la personne accompagnée sur le plan linguistique de manière orientée vers le développement et adaptée au quotidien. Il/elle accorde de l'importance à une communication respectueuse et veille à choisir un niveau de communication permettant aux deux interlocuteurs/-trices de se faire comprendre. Il/elle assume consciemment sa fonction d'exemple dans la communication et agit en conséquence.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
a4.1 ... communique de manière respectueuse en adaptant son message à la situation et au destinataire. (C3)	a4.1.1 ... connaît les termes techniques et les emploie pour communiquer dans un contexte professionnel, à l'aide d'exemples. (C3)	
	a4.1.2 ... applique des règles fondamentales de la communication à l'aide d'exemples. (C3)	
a4.2... tient compte dans sa communication de la situation de personnes issues de la migration. (C3)	a4.2.1... explique la signification et les répercussions de la migration. (C2)	
a4.3 ... soutient et encourage la communication de son interlocuteur/-trice en tenant compte de l'autodétermination. (C3)	a4.3.1... explique les possibilités de communication liées au développement. (C2)	
a4.4 ... perçoit les messages verbaux et non-verbaux de la personne accompagnée et réagit en conséquence. (C3)	a4.4.1 ... associe les bases de la communication verbale, para-verbale et non-verbale à des situations d'entretien concrètes. (C4)	

a5	Compétence opérationnelle: contribuer à la résolution des conflits	
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve identifie les conflits entre personnes accompagnées. L'assistant/e socio-éducatif/-ve réfléchit aux causes du conflit et peut les replacer dans leur contexte. Il/elle décide des mesures adaptées et les met en œuvre. Il/elle peut également décider de ne pas intervenir et de laisser les personnes accompagnées régler elles-mêmes la situation. Ou encore, il/elle peut assister de manière ciblée une personne accompagnée, accompagner le conflit au niveau de la communication et proposer des solutions. Si la situation le requiert, l'assistant/e socio-éducatif/-ve intervient immédiatement et résout la situation.</p> <p>Il/elle peut décider, dans le cadre des directives de l'établissement, d'avoir recours ou non à une personne précise dans un conflit. Lors d'un conflit, l'assistant/e socio-éducatif/-ve évalue sa participation personnelle et prend les mesures nécessaires le cas échéant.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
a5.1 ... accompagne la gestion de conflits quotidiens en vue de leur résolution. (C3)	a5.1.1... présente les formes et les causes de conflits. (C2)	
	a5.1.2 ... expose les situations de conflit qui font partie intégrante de la vie en communauté. (C2)	
a5.2... discute des conflits au sein de l'équipe de manière adaptée à la situation et s'implique activement dans la recherche commune d'une solution.-(C3)	a5.2.1 ... expose des stratégies constructives pour résoudre des conflits, à l'aide d'exemples. (C2)	
a5.3 ... garde son calme en cas de conflits et manifeste de l'empathie envers les personnes concernées. (C3)	a5.3.1 ... applique les techniques de la communication non violente, à l'aide d'exemples. (C3)	
a5.4 ... encourage la responsabilité individuelle des personnes accompagnées lors de la résolution de conflits. (C3)		
a5.5 ... évalue ses propres limites et demande de l'aide si nécessaire. (C4)		

b	Domaine de compétences opérationnelles: accompagnement au quotidien	
b1	Compétence opérationnelle: planifier son travail	
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve planifie ses propres tâches et discute les activités et les rendez-vous du groupe en concertation avec l'équipe. Pour ce faire, il/elle prévoit un plan des activités, en tenant compte des besoins et de l'autonomie des personnes accompagnées.</p> <p>Dans le cadre de la planification, l'assistant/e socio-éducatif/-ve inclut autant que possible les personnes accompagnées et les informe de manière adéquate.</p> <p>Il/elle assume la responsabilité de l'ensemble des tâches déléguées. Il/elle intègre à l'emploi du temps quotidien les travaux spécifiques qui lui sont confiés au sein de l'équipe.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
b1.1 ... établit l'emploi du temps d'une journée en lien avec les activités. (C3)	b1.1.1 ... décrit la démarche lors de la planification quotidienne des activités individuelles et de groupe. (C2)	
b1.2 ... s'acquitte de manière autonome des missions qui lui sont confiées. (C3)		
b1.3 ... tient compte des centres d'intérêts et besoins des personnes accompagnées dans la planification et se concerté avec l'équipe. (C4)		

b2	Compétence opérationnelle: organiser de manière structurée le déroulement de la journée avec les personnes accompagnées	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve structure l'emploi du temps journalier des personnes accompagnées. Dans ce contexte, il/elle obéit à des rituels adéquats au cours de la journée. Il/elle adapte les activités à des situations imprévues et aux besoins et ressources des personnes accompagnées. Il/elle organise de manière ajustée aux besoins les situations transitoires survenant quotidiennement et encadre les personnes accompagnées dans ce contexte. Il/elle transmet les informations pertinentes aux membres de l'équipe en cours de journée.</p> <p>Il/elle tient compte des différents domaines de développement et d'activité dans l'accompagnement des personnes. Il/elle planifie les activités autant que possible en impliquant les personnes accompagnées.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
b2.1 ... concrétise un emploi du temps structuré en tenant compte de rituels adéquats. (C3)	b2.1.1... explique la signification de situations de transition dans le déroulement d'une journée. (C2)	
	b2.1.2 ... met en œuvre différentes solutions permettant de rythmer et de ritualiser le déroulement de la journée, exemples à l'appui. (C3)	
b2.2 ... perçoit les besoins et l'état de forme des différentes personnes accompagnées et adapte le soutien en conséquence. (C4)	b2.2.1 ... explique les activités en fonction de l'âge et des conditions de vie ainsi que la signification d'habitudes individuelles. (C2)	
b2.3 ... incite les personnes accompagnées à organiser le déroulement d'une journée avec un maximum d'autonomie et de responsabilité personnelle. (C3)		
b2.4 ... perçoit les ambiances au sein du groupe et adapte son accompagnement ou le déroulement de la journée lorsque c'est nécessaire. (C4)		

b3	Compétence opérationnelle: protéger la sphère privée et ménager des possibilités d'intimité	
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne des personnes qui ne sont pas totalement capables de s'isoler ni de se protéger physiquement ou psychiquement. Il/elle propose des possibilités d'isolement pour assurer la protection de la sphère privée de la personne accompagnée. Il/elle est attentif/ve aux situations exigeantes avec les personnes accompagnées, identifie leurs besoins et réagit de manière adéquate à la situation.</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve perçoit les différents besoins de sommeil et de repos des personnes accompagnées, pris séparément, mais aussi au sein du groupe. Il/elle accompagne les phases de repos et de sommeil en fonction des besoins et tient aussi bien compte des besoins des personnes accompagnées que de ceux du groupe.</p> <p>Il/elle veille notamment à ce que la protection de la vie privée et de la dignité des personnes accompagnées soit assurée dans le cadre des soins corporels. Il/elle est sensible et respectueux/euse des personnes accompagnées.</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve protège la vie privée de chaque personne accompagnée vis-à-vis des autres personnes. Il/elle identifie les besoins sexuels des personnes accompagnées et réagit de manière adéquate, dans le respect des concepts de l'établissement et des droits humains fondamentaux.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
b3.1 ... protège la sphère privée des personnes accompagnées. (C3)	b3.1.1... présente la notion de sphère privée. (C2)	
b3.2 ... incite la personne accompagnée à protéger elle-même sa sphère privée. (C3)	b3.2.1 ... présente les différentes dimensions de la sphère privée, exemples à l'appui. (C2)	
b3.3 ... propose des possibilités de s'isoler adaptées à la situation des personnes accompagnées (C3)	b3.3.1... présente des solutions d'isolement dans l'accompagnement au quotidien grâce à l'aménagement intérieur (C2)	
b3.4 ... organise des phases de repos et de sommeil individuellement et en groupe. (C3)	b3.4.1... décrit les phases de sommeil et de repos dans les différentes phases de l'existence. (C2)	
b3.5... perçoit les besoins de la personne accompagnée concernant son intimité au regard de sa vie sexuelle et veille à garantir cette intimité en tenant compte des concepts institutionnels. (C4)	b3.5.1 ... analyse les situations difficiles au regard de la sphère privée et propose des solutions en fonction des besoins. (C5)	

b4	Compétence opérationnelle: organiser l'environnement quotidien	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve aménage les locaux publics et semi-publics ainsi que l'environnement quotidien conformément aux besoins. Dans ce contexte, il/elle tient compte des besoins, des centres d'intérêt, des préoccupations et de la biographie des personnes accompagnées. Lors de l'aménagement des locaux, il/elle implique dans la mesure du possible les personnes et fournit des matériaux en fonction des besoins des personnes accompagnées.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve contrôle régulièrement l'ergonomie et la fonctionnalité des locaux pour les personnes, et prend les mesures d'adaptations nécessaires. Il/elle veille à ce que les locaux ne présentent pas de risque et disposent d'indications d'orientation répondant aux besoins de la personne accompagnée.</p> <p>Lorsqu'il s'agit des locaux privés de la personne accompagnée, la priorité est accordée à son autonomie, et l'assistant-e socio-éducatif/-ve l'assiste dans l'aménagement individuel de ses locaux privés.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
b4.1 ... aménage au mieux son environnement journalier en fonction des différents besoins. (C3)	b4.1.1... présente des solutions pour la stimulation sensorielle dans l'aménagement des locaux. (C2)	
b4.2 ... utilise des locaux pour des domaines d'activité/d'éducation/de repos/thématiques et sait quels sont les matériaux qu'il faut utiliser pour cela. (C3)	b4.2.1 ... présente l'importance de l'esthétisme, de l'ordre et d'une atmosphère agréable pour la personne accompagnée, exemples à l'appui. (C2)	
b4.3 ... évalue dans quels locaux des moyens auxiliaires sont nécessaires, le lieu où ils seront le mieux placés, et en informe la personne compétente. (C4)	b4.3.1... présente des méthodes d'aide à l'orientation par rapport à l'espace, au temps, à la situation et à la personne. (C2)	
b4.4 ... prend en compte, lors de la planification des locaux, les aspects liés à la sécurité – en particulier la sécurisation d'objets dangereux et le dégagement des issues de secours – ainsi que les aspects ergonomiques. (C3)	b4.4.1 ... présente les aspects liés à la sécurité et les aspects ergonomiques devant être pris en considération lors de l'aménagement des locaux, exemples à l'appui. (C2)	
b4.5 ... associe activement les personnes accompagnées, en tenant compte de leurs besoins et leurs histoires, à l'aménagement des pièces tout en tenant compte des aspects de sécurité. (C4)		

b5	Compétence opérationnelle: effectuer des tâches d'économie domestique	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ves acquiesce de travaux d'économie domestique. Il/elle accompagne les personnes accompagnées dans l'exécution des tâches d'économie domestique. Ce faisant, il/elle tient toujours compte des préoccupations, des besoins et des possibilités de la personne accompagnée, ainsi que de sa sécurité. En outre, il/elle veille à un comportement respectueux de l'environnement et respecte les directives relatives à l'hygiène.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ves sait quelles tâches d'économie domestique concernent la vie privée et l'organisation personnelle de la vie des personnes accompagnées. Dans ces situations, il/elle incite, dans la mesure du possible, les personnes accompagnées à assumer leurs préoccupations et leurs préférences.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
b5.1 ... exécute des tâches d'économie domestique et associe les personnes accompagnées à ces tâches. (C3)	b5.1.1... montre la planification du travail pour une tâche d'économie domestique, exemples à l'appui. (C3)	
b5.2 ... encourage l'autonomie et l'autodétermination des personnes accompagnées en ce qui concerne les tâches d'économie domestique, et tient compte de leurs aptitudes. (C3)		
b5.3 ... procède à l'entretien et au nettoyage d'appareils. (C3)		
b5.4 ... tient compte des directives d'hygiène en vigueur et des mesures de prévention des infections et dangers. (C3)	b5.4.1 ... montre des mesures d'hygiène et des techniques de nettoyage, ainsi que les principaux aspects de sécurité y afférents, exemples à l'appui. (C3)	
b5.5 ... s'acquiesce de travaux d'économie domestique dans le respect de l'environnement tout en tenant compte de la gestion durable des ressources naturelles et des économies d'énergie. (C3)	b5.5.1 ... expose les principes du comportement écologique liés aux activités d'économie domestique. (C2)	
	b5.5.2 ... a conscience de l'impact de son activité sur l'environnement et sait quelles sont les mesures susceptibles de préserver les ressources naturelles et d'exploiter efficacement l'énergie. (C4)	

b6	Compétence opérationnelle: préparer et accompagner la prise de repas	
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve discute de l'organisation des repas et des collations avec l'équipe. L'assistant/e socio-éducatif/-ve élabore avec l'équipe et si possible les personnes accompagnées des propositions de menus et prépare les repas. Il/elle émet des propositions en vue d'assurer une nourriture saine et équilibrée, et tient compte des situations individuelles à ce sujet. L'assistant/e socio-éducatif/-ve veille aux préférences individuelles et aux aspects sanitaires, tels que les intolérances, les allergies, l'alimentation pour bébé, et respecte les accords conclus en ce sens avec les proches de la personne accompagnée. L'assistant/e socio-éducatif/-ve observe les quantités consommées du point de vue de la santé et réagit de manière adéquate. Dans la mesure du possible, il/elle implique la personne accompagnée dans la préparation et l'organisation des repas ou l'assiste dans leur réalisation. Il/elle organise le repas en fonction des besoins individuels et profite de la situation pour discuter avec elle.</p> <p>Pendant le repas, il/elle assiste ceux qui ont besoin d'aide et encourage l'autonomie.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
b6.1 ... associe les personnes accompagnées à la préparation de repas simples. (C3)		b6.1.1.1 ... prépare des repas simples avec des produits régionaux et de saison. (C3)
		b6.1.2.1 ... prépare des repas en respectant l'hygiène alimentaire. (C3)
		b6.1.3.1 ... organise les repas communs de manière attrayante. (C3)
		b6.1.4.1... montre dans des exercices de simulation de quelle façon il/elle se sert de la préparation de repas comme d'une activité avec les personnes accompagnées. (C4)
b6.2 ... tient compte, lors de la préparation conjointe de repas, d'éventuelles sources de danger pour les personnes accompagnées et pour elle-même / lui-même, et prend les mesures de précaution nécessaires. (C3)		
b6.3 ... gère les produits alimentaires de façon à préserver les ressources. (C3)		
b6.4 ... propose un soutien individuel pendant les repas et utilise des moyens d'aide en cas de besoin. (C3)	b6.4.1... explique l'utilisation de moyens auxiliaires pour apporter un soutien lors de la prise de nourriture. (C2)	b.6.4.1.1 ... assiste – en utilisant des moyens auxiliaires – les personnes accompagnées lors de la prise de nourriture (C4)

b6.5 ... tient compte des préférences et souhaits des personnes accompagnées. (C3)	b6.5.1 ... explique les habitudes alimentaires en fonction des cultures. (C2)	
b6.6 ... élabore de manière adéquate les repas des personnes accompagnées ayant des besoins spécifiques et/ou nécessitant des soins. (C3)	b6.6.1 ... explique les notions de base de la diététique. (C2)	
	b6.6.2 ... explique, exemples à l'appui, des pathologies spécifiques liées à l'alimentation comme des allergies. (C2)	
b6.7 ... profite des repas pour entretenir les relations et contribue à la communication positive. (C3)		
b6.8 ... encourage l'autonomie des personnes accompagnées pendant les repas. (C3)		

b7	Compétence opérationnelle: créer un environnement qui stimule la mobilité	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-veincite les personnes accompagnées à prendre en compte leurs besoins de motricité, de récupération et de détente et d'organiser le déroulement de leur journée et de leur temps libre en conséquence.</p> <p>Il/elle soutient le développement corporel des personnes accompagnées ainsi que le maintien de leurs aptitudes et des sensations corporelles. Pour ce faire, il/elle met en place un environnement stimulant l'activité physique et profite des tâches quotidiennes. De plus, il/elle développe des idées sur la façon de mettre en œuvre les besoins d'activité physique des personnes accompagnées, ou alors il/elle incite les personnes accompagnées à proposer leurs propres idées.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-veinforme son supérieur hiérarchique de toute anomalie dans la séquence des mouvements.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
b7.1 ... présente des prestations individuelles, stimulant l'activité physique. (C3)	b7.1.1 ... décrit l'importance d'un équilibre entre phase de calme / de détente et phases d'activité physique , exemples à l'appui. (C2)	
b7.2 ... aménage les espaces intérieurs et extérieurs de manière à favoriser l'activité physique. (C3)	b7.2.1 ... décrit l'appareil locomoteur. (C2)	
b7.3 ... applique le concept de sécurité de l'institution. (C3)	b7.3.1 ... décrit les bases du développement de la motricité et les facteurs d'influence par rapport à celui-ci. (C2)	
b7.4 ... établit un rapport équilibré entre les activités d'intérieur et d'extérieur. (C3)	b7.4.1... décrit des mesures stimulant l'activité physique et analyse les répercussions des activités sur le développement, la vie sociale et le bien-être. (C4)	

b8	Compétence opérationnelle: apporter un soutien pour l'hygiène et les soins corporels	
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve aide les personnes accompagnées à faire leur toilette, les implique autant que faire se peut dans cette activité ou se charge des soins d'hygiène à leur place. Il/elle conçoit les situations de soins en fonction des besoins et des habitudes individuelles des personnes accompagnées et encourage leur autonomie. Il/elle tient compte des ressources disponibles des personnes accompagnées. S'il/elle est amené-e à effectuer des soins d'hygiène à la place de la personne responsable, il/elle verbalise ses actes. Il/elle utilise des articles de toilette correspondant aux directives et après concertation avec l'entourage.</p> <p>Il/elle accompagne la personne aux toilettes le cas échéant, utilise éventuellement une aide pour relever la personne, l'aide à se déshabiller, à se rhabiller et à l'entretien de l'hygiène corporelle. Il/elle aide la personne à choisir ses vêtements, l'associe à ce choix en tenant compte de ses souhaits et de ses intérêts, et veille à ce qu'elle soit habillée en fonction du temps ou de la situation.</p> <p>Il/elle veille à une hygiène des mains chez les personnes accompagnées, particulièrement au sortir des toilettes et avant les repas.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
b8.1 ... aide les personnes accompagnées pour leur hygiène personnelle en tenant compte de l'autodétermination et de l'indépendance de la personne accompagnée. (C3)	b8.1.1 ... expose ses méthodes en hygiène corporelle, à l'aide d'exemples. (C3)	
b8.2 ... prodigue des soins corporels de manière centrée sur la personne accompagnée (C3)	b8.2.1... a des connaissances de base sur les directives relatives à l'hygiène et sur les produits et mesures d'hygiène à prendre. (C1)	
b8.3 ... protège l'intimité de la personne accompagnée lors de la réalisation des soins corporels. (C3)	b8.3.1 ... explique les procédures permettant de protéger l'intimité de la personne accompagnée lors de la réalisation des soins corporels. (C2)	

b9	Compétence opérationnelle: agir de manière appropriée lors de situations d'accident, de maladie et d'urgence	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve identifie des situations d'urgence, réagit de manière adéquate en cas d'accident et de maladie et prend les mesures nécessaires en accord avec la personne responsable. En cas de blessures légères, il/elle assume la prise en charge nécessaire et veille – conformément aux directives légales et internes – à la prise éventuelle de médicaments. Conformément aux directives internes, il/elle informe l'entourage de la personne accompagnée, l'accompagne lors de consultations médicales et/ou l'accueille à son retour. En cas de suspicion de maladie et en concertation avec l'équipe, il/elle prend des mesures spécifiques et ou préventives.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
b9.1 ... réagit de manière adéquate et professionnelle en cas de maladie, d'accident et dans des situations médicales d'urgence. (C3)	b9.1.1 ... illustre, à l'aide d'exemples, la gestion des cas d'urgence médicale, énumère des mesures d'urgence et nomme les interlocuteurs pertinents. (C2)	b9.1.1.1 ... est en mesure de prendre des mesures élémentaires de premiers secours. (C3)
b9.2 ... met à jour l'armoire à pharmacie sous surveillance et conformément aux directives de l'établissement. (C3)		
b9.3 ... aide à la prise de médicaments éventuels. (C3)	b9.3.1. ... dispose de connaissances de base sur l'administration des médicaments et les effets secondaires des médicaments. (C1)	
b9.4 ... applique des mesures de prévention des infections selon les directives institutionnelles (C3)	b9.4.1 ... énumère les maladies infectieuses et présente des mesures de prévention, à l'aide d'exemples. (C2)	
	b9.4.2 ... dispose de connaissances de base sur la prévention des accidents. (C3)	
b9.5 ... observe des modifications de l'état de santé du patient et informe les services compétents de toute anomalie. (C4)		
b9.6 ... connaît les tableaux cliniques des différentes personnes accompagnées et garantit un accompagnement adéquat. (C3)	b9.6.1 ... explique, à l'aide d'exemples, à quoi il faut être attentif dans la lecture des tableaux cliniques et les conséquences sur l'accompagnement des personnes (C3)	

C	Domaine de compétences opérationnelles: encouragement de l'autonomie et de la participation	
C1	Compétence opérationnelle: encourager et accompagner la participation à la vie sociale et culturelle	
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve utilise l'espace social au profit des personnes accompagnées.</p> <p>Il/elle s'informe des activités et offres culturelles régionales. Dans ce contexte, il/elle recourt à différents médias et canaux d'information.</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve tient compte des besoins des personnes accompagnées à cet égard, indique des prestations individuelles adaptées pour les activités en communauté et aide les personnes à faire un choix. Il/elle rend les activités en communauté accessibles aux personnes accompagnées, prend en charge l'organisation en fonction des directives de l'établissement et accompagne les personnes accompagnées le cas échéant.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve incite les personnes accompagnées à apporter leurs propres compétences et leurs propres idées, ce qui leur permet également d'apporter une contribution à la communauté. L'assistant-e socio-éducatif/-ve voit l'institution comme une partie de la communauté et peut initier des prestations adéquates en incluant les personnes accompagnées.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
c1.1 ... accompagne et encourage les personnes accompagnées à participer à la vie sociale et culturelle. (C3)	c1.1.1 ... expose, à l'aide d'exemples, les différents niveaux de participation (C2)	
c1.2 ... porte un regard fondé sur l'implication dans le tissu social des personnes accompagnées et connaît des prestations socioculturelles adéquates. (C2)	c1.2.1 ... expose à l'aide d'exemples les possibilités de rendre l'espace social accessible aux personnes accompagnées. (C3)	
c1.3 ... associe la famille et d'autres personnes à l'accompagnement et à des activités. (C3)	c1.3.1 ... décrit l'importance de l'espace social pour les personnes accompagnées et les ressources qu'il recèle, à l'aide d'exemples. (C2)	

c2	Compétence opérationnelle: accompagner les personnes dans leurs processus de décision	
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve aide les personnes accompagnées à identifier leurs propres besoins et renforce leur capacité à les exprimer. L'assistant/e socio-éducatif/-ve prend au sérieux les besoins et demandes des personnes accompagnées et les satisfait dans la mesure du possible. Dans ce contexte, il/elle conçoit des options adaptées aux personnes accompagnées en tenant compte des dispositions légales et des directives de l'établissement, puis les propose aux personnes accompagnées. Le cas échéant, l'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne les personnes accompagnées dans leur prise de décisions et dans la réalisation des décisions, dans le cadre de ses compétences.</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne les groupes dans les processus de prise de décision. Il/elle aide les personnes accompagnées à exprimer leurs besoins et dirige les processus de négociation au sein du groupe. Il/elle assiste et accompagne la réalisation des décisions du groupe.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
c2.1 ... prend note des demandes et décisions des personnes accompagnées et soutient la soumission à l'équipe et/ou les soumet lui/elle-même à l'équipe. (C3)		
c2.2 ... accompagne et encourage les processus de prise de décision des personnes et du groupe. (C3)	c2.2.1 ... montre, exemples à l'appui, de quelle façon il est possible d'élaborer et de gérer des processus de prise de décision. (C3)	
c2.3 ... renforce la confiance en soi des personnes accompagnées et leur capacité décisionnelle. (C3)	c2.3.1... explique différentes alternatives pour prendre des décisions, exemples à l'appui. (C2)	
c2.4 ...estime à quel moment les décisions prises par les personnes accompagnées se heurteront à des limites. (C4)	c2.4.1 ... illustre, à l'aide d'exemples, les limites légales de ses compétences. (C2)	
c2.5... identifie la zone de tension entre les structures d'accompagnement et les processus de prise de décision des personnes accompagnées. (C4)		
c2.6... aide la personne accompagnée à comparer ses propres besoins à ceux de l'entourage. (C3)		
c2.7 ... associe, dans la mesure du possible, l'entourage des personnes accompagnées au processus de décision tout en respectant les directives internes. (C3)		

c3	Compétence opérationnelle: soutenir les contacts sociaux et les relations	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve perçoit les besoins en matière de relations des personnes accompagnées.</p> <p>Il/elle accompagne et permet les relations avec d'autres personnes, avec le personnel soignant ainsi qu'avec les proches et les tiers. Il/elle aide les personnes accompagnées à organiser des contacts sociaux et des relations dans toutes les phases.</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve repère les relations qui existent au sein d'un groupe et entre différents groupes. Il/elle accompagne les processus de dynamique de groupe.</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve veille à l'entretien de relations et contacts sociaux grâce à un aménagement de l'environnement adapté.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
c3.1 ... soutient les personnes accompagnées à gérer les contacts sociaux et des relations. (C3)	c3.1.1 ... présente la signification et les caractéristiques de relations. (C2)	
c3.2... accompagne les personnes dans l'utilisation des réseaux sociaux. (C3)	c3.2.1 ... illustre, à l'aide d'exemples, les chances et les risques que présentent les médias sociaux et numériques dans l'entretien des contacts. (C2)	
	c3.2.2... analyse sa propre utilisation des réseaux sociaux et fait la distinction entre une utilisation privée ou professionnelle. (C4)	
c3.3 ... perçoit les changements qui se font jour dans les contacts sociaux des personnes accompagnées (début d'une relation, séparation et rupture) et réagit à ces changements. (C4)	c3.3.1... décrit l'effet et les réactions possibles à des événements particuliers tels que perte, séparation et maladie grave. (C2)	
	c3.3.2... expose certains aspects de la dynamique de groupe, à l'aide d'exemples. (C2)	
	c3.3.3... décrit les caractéristiques du développement sexuel et le rôle de la sexualité dans l'établissement de relations. (C2)	
	c3.3.4... décrit l'identité sexuelle ainsi que différentes orientations sexuelles. (C2)	
	c3.3.5 ... présente la signification de la famille et de l'environnement social pour les personnes accompagnées. (C2)	

d	Domaine de compétences opérationnelles: travail au sein d'une organisation et en équipe		
d1	Compétence opérationnelle: Collaborer au sein de l'équipe		
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve fait partie d'une équipe et d'une organisation et il/elle tient compte des directives de l'établissement. Il/elle échange des informations avec l'équipe au quotidien, en communiquant et en apportant son soutien aux membres de l'équipe le cas échéant.</p> <p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve participe à des réunions d'équipe. Il/elle se prépare à la réunion et fait part de ses observations, idées et préoccupations tout en tenant compte de son propre rôle et de sa fonction. Pendant la réunion, il/elle participe à l'échange d'informations et soutient les décisions de l'équipe.</p>			
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises	
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...			
d1.1 ... transmet des informations pertinentes à l'équipe en utilisant le langage technique. (C3)	d.1.1.1... explique les bases du travail d'équipe. (C2)		
d1.2 ... participe activement aux échanges en vue d'une coordination, du travail d'équipe ou de la discussion de cas. (C3)			

d2	Compétence opérationnelle: collaborer avec des professionnels d'autres domaines	
L'assistant/e socio-éducatif/-ve collabore avec des collègues internes et externes sous délégation, tout en gardant à l'esprit son rôle professionnel. Il/elle s'adresse de manière adéquate au personnel spécialisé et transmet objectivement les informations pertinentes. Ce faisant, il/elle représente les intérêts des personnes accompagnées vis-à-vis des spécialistes internes ou externes. Il aborde directement toute difficulté d'interaction avec les spécialistes et demande, s'il le faut, l'assistance de l'équipe.		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
d2.1 ... échange avec d'autres professionnels de façon ciblée et selon les besoins. (C3)	d2.2.1 ... expose la finalité et le sens de la collaboration inter-disciplinaire, à l'aide d'exemples. (C2)	
d2.2 ... applique des directives d'autres professionnels envers les personnes accompagnées (C3)		
d2.3 ... utilise les canaux d'information prévus par l'entreprise. (C3)		
d2.4 ... représente les intérêts des personnes accompagnées, les défend si besoin vis-à-vis des professionnels et respecte l'autodétermination des personnes accompagnées. (C3)		

d3	Compétence opérationnelle: collaborer avec des proches et d'autres personnes de référence	
<p>Compétence opérationnelle d3: Collaborer avec des proches et d'autres personnes de référence</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve collabore avec des proches et d'autres personnes de référence. Il/elle fait délibérément la distinction entre les entretiens informels et formels.</p> <p>En cas de transmission d'informations, l'assistant-e socio-éducatif/-ve intègre au maximum la personne accompagnée en protégeant sa vie privée. Il/elle écoute les questions et préoccupations des proches ou d'autres personnes de référence, échange au sein de son équipe ou transmet les informations en interne aux personnes responsables, conformément aux procédures.</p> <p>Il/elle participe à des entretiens formels et apporte ses observations et réflexions.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
d3.1 ... communique avec des proches et des tiers selon la situation. (C3)	d3.1.1 ... explique la différence entre les entretiens informels et formels. (C2)	
d3.2... participe à des entretiens formels avec des proches et éventuellement d'autres personnes de référence et apporte ses réflexions de manière compréhensible. (C3)		
d3.3 ... documente les informations provenant du contact avec les proches et d'autres personnes de référence selon les indications de l'institution. (C3)	d3.3.1 ... illustre les compétences des représentants légaux, à l'aide d'exemples. (C2)	

d4	Compétence opérationnelle: collaborer au processus de gestion de la qualité	
L'assistant-e socio-éducatif/-ve s'implique dans le processus de gestion de la qualité de l'établissement et participe aux réunions correspondantes. Il/elle comprend le fonctionnement de l'organisation et est au courant de ses standards de qualité. Il/elle questionne les procédures de travail et apporte des propositions d'améliorations constructives . Dans la mesure du possible, il/elle demande un retour d'information des personnes accompagnées et tient compte du feed-back des proches ou de l'entourage.		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
d4.1 ... respecte les processus de management de la qualité et fait des propositions d'amélioration . (C3)	d4.1.1 ... expose, à l'aide d'exemples, des principes, objectifs et instruments dans le contexte de la gestion de la qualité. (C2)	
d4.4 ... prend note du retour d'information des personnes accompagnées et de leurs proches et le fait suivre conformément aux processus de l'établissement . (C3)	d4.2.1 ... présente le fonctionnement des organisations sociales en même temps que les notions fondamentales du management dont font partie ; le concept institutionnel, la charte, l'organigramme, ainsi que les descriptifs des postes. (C2)	

d5	Compétence opérationnelle: effectuer des tâches administratives générales	
L'assistant/e socio-éducatif/-ve assume des tâches administratives. Les tâches qui lui sont confiées couvrent la planification du travail et des missions, la passation de commandes, la gestion de la caisse, l'établissement de procès-verbaux, d'entretiens et/ou la préparation d'informations à destination de tiers.		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
d5.1 ... exécute des tâches administratives conformément aux directives de l'établissement. (C3)	d5.1.1 ... rédige des rapports et des courriers en se référant à des exemples donnés. (C3)	
d5.2 ... applique des procédures administratives, et maîtrise les instruments utilisés à l'interne y relatifs (digitaux et analogues) (C3)	d5.2.1... utilise l'infrastructure ICT et les technologies de manière sûre. (C3)	
d5.3 ... met régulièrement à jour les instruments de coordination des tâches et de saisie des performances. (C3)		
d5.4 ... documente correctement les présences et les absences des personnes accompagnées en vue de la facturation. (C3)		
d5.5 ... rédige un procès-verbal d'une réunion d'équipe avec des moyens électroniques. (C3)	d5.5.1... rédige des exemples de procès-verbaux. (C3)	
	d5.5.2... explique les principes de base de la préparation, de l'organisation et de l'évaluation d'une réunion. (C2)	

e	Domaine de compétences opérationnelles: gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques
---	---

e1	Compétence opérationnelle: accompagner les enfants et leur famille durant la phase d'acclimatation (Orientation enfants)
----	---

L'assistant-e socio-éducatif/-ve **organise le processus d'intégration** selon le concept pédagogique. Il/elle **explique aux parents le concept d'intégration existant de l'établissement, le déroulement détaillé de l'intégration** ainsi que le déroulement de la journée. Il/elle convient des dates de rendez-vous à venir.

L'assistant-e socio-éducatif/-ve **établit progressivement une relation avec l'enfant et la famille. Pendant le processus d'intégration, l'assistant-e socio-éducatif/-ve observe l'enfant et son comportement.** Il/elle prend en compte ses besoins et réagit de manière professionnelle par rapport à ces derniers. L'assistant-e socio-éducatif/-ve **inclus les parents et l'équipe dans la phase d'intégration**, échange régulièrement avec eux et adapte le processus, si nécessaire.

L'assistant-e socio-éducatif/-ve assume progressivement le rôle de personne de référence par rapport **à l'enfant. Lorsque l'enfant se sent suffisamment en sécurité avec l'assistant/e socioéducatif/-tive, celle-ci / celui-ci intègre alors les membres de l'équipe dans l'accompagnement.**

Objectifs évaluateurs
entreprise

Objectifs évaluateurs
école professionnelle

Objectifs évaluateurs
cours interentreprises

L'assistant-e socio-éducatif/-ve...

e1.1 ... organise l'intégration et y consacre l'attention requise (C3)

e1.1.1 ... présente, exemples à l'appui, le processus d'intégration lors du passage de la famille à une institution extrafamiliale. (C2)

e1.2... identifie l'état du processus d'intégration individuel d'un enfant et agit en fonction de la situation. (C4)

e1.2.1... décrit les conditions de réussite pour la phase d'intégration. (C2)

e1.3 ...prend en compte les besoins de l'enfant et réagit de manière professionnelle par rapport à ces derniers. (C4)

e1.4... reconnaît les raisons des difficultés d'intégration et discute avec l'équipe des mesures qui en découlent. (C5)

e1.4.1... présente à l'aide d'exemples le détachement comme une tâche de développement. (C2)

e1.5... identifie les signaux de stress chez les enfants, les adultes et les personnes accompagnatrices et réagit en fonction de la situation et des besoins. (C4)

e1.5.1 ... explique la notion d'attachement dans le développement de l'enfant. (C2)

e2 Compétence opérationnelle: organiser et accompagner les transitions en fonction des enfants et des groupes (Orientation enfants)		
L'assistant-e socio-éducatif/-ve accompagne les enfants lors de différentes transitions dans le quotidien. Il/elle accueille l'enfant et le prépare aux transitions pendant la journée. Il/elle accompagne et organise les transitions en connaissance de cause. Ce faisant, l'assistant-e socio-éducatif/-ve prend en compte les besoins et le niveau de développement de chaque enfant. Elle organise un changement des personnes d'accompagnement de manière réfléchie et en fonction des besoins . Les transitions ou encore les départs en cas de transfert sont organisés par l'assistant/e en donnant un sentiment de sécurité aux enfants . Pour ce faire, il/elle met en place des rituels et thématise la situation de vie qui sera désormais nouvelle pour l'enfant .		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
e2.1 ... accompagne les transitions quotidiennes des enfants individuellement, en fonction des besoins et dans le sens du développement. (C3)	e2.1.1 ... présente la signification et la gestion des transitions quotidiennes et du changement des personnes de référence. (C2)	
e2.2 ... passe en revue les différentes transitions de chaque enfant, du groupe d'enfants et des personnes d'accompagnement . (C3)	e2.2.1... présente les conditions de réussite pour les transitions dans l'environnement institutionnel . (C2)	
e2.3 ... intègre dans l'établissement des relations avec les enfants les connaissances concernant les transitions entre les différents lieux de vie. (C3)		

e3 Compétence opérationnelle: entretenir une relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge et leur prodiguer des soins corporels (Orientation enfants)		
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve organise avec sensibilité la relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge en établissant au quotidien un attachement basé sur la confiance. Ce faisant, il/elle intègre des aspects corporels et affectivo-émotionnels de l'établissement des relations. Il/elle aide les nourrissons et les enfants en bas âge pour ce qui est de l'efficacité personnelle, il/elle les valorise et les respecte. L'assistant-e socio-éducatif/-ve perçoit les nourrissons et les enfants en bas âge dans leur globalité, et veille aux mimiques, à la posture du corps, au comportement et à l'état émotionnel. Il/elle identifie leurs besoins et réagit de manière appropriée. L'assistant-e socio-éducatif/-ve soigne méticuleusement et professionnellement les nourrissons et les enfants en bas âge. Lors des soins, il/elle tient compte des principes de base kinesthésiques.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
e3.1 ... construit et entretient une relation de confiance avec les nourrissons et les jeunes enfants par le biais de l'ap-proche relationnelle . (C3)	e3.1.1 ... explique l'établisse-ment des relations avec des nourrissons et des enfants en bas âge au moyen des théories correspondantes. (C2)	
e3.2 ... identifie les besoins des nourrissons et jeunes enfants selon leurs mimiques, leurs comportements, leurs postures et leurs états émotionnels, et y réagit en conséquence. (C4)	e3.2.1 ... montre, exemples à l'appui , les étapes de dévelop-pement des nourrissons et des enfants en bas âge. (C2)	
e3.3 ... analyse au sein de son équipe sa relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge. (C4)		e3.3.1.1 ... analyse sa relation avec les nourrissons et les en-fants en bas âge ainsi que ses actions. (C4)
e.3.4. ... soigne méticuleuse-ment et professionnellement les nourrissons et les enfants en bas âge. (C3)	e3.4.1 ... explique les principes essentiels concernant les soins des nourrissons et des enfants en bas âge. (C2)	e3.4.1.1 ... réalise les soins des nourrissons et des enfants en bas âge dans des exercices de simulation. (C3)
e3.5... tient compte des prin-cipes de base en kinesthésie lors des soins des nourrissons et des enfants en bas âge. (C3)		e3.5.1.1 ... applique des con-naissances de base en kines-thésie dans des exercices de si-mulation. (C3)

e4 Compétence opérationnelle: accompagner et soutenir les enfants lors de situations de groupe (Orientation enfants)		
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve accompagne les enfants dans une situation de groupe. Ce faisant, il/elle répond de manière individualisée aux souhaits et aux besoins de chaque enfant. Il/elle incite chaque enfant à prendre ses propres décisions et à exprimer ses besoins. Grâce à des offres sélectionnées, il/elle favorise au besoin l'intégration de l'enfant dans le groupe. L'assistant-e socio-éducatif/-ve aide les enfants en situation de handicap de manière ciblée dans des situations de groupe. Il/elle se concerte avec les enfants au sujet de l'organisation de la vie quotidienne et les accompagne, si nécessaire, dans la mise en œuvre. Dans le cadre des possibilités de l'établissement, il/elle aide les enfants à agir de façon autonome.</p> <p>Il/elle prend en compte la situation de groupe et sa dynamique et les thématise avec les enfants. Ce faisant, il/elle aide les enfants à se poser des questions au sujet de leur propre comportement et des répercussions.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
e4.1 ... négocie au besoin des espaces libres et des règles de cohabitation avec les enfants en fonction des conditions-cadres. (C3)	e4.1.1. ... décrit des procédures permettant de favoriser la propre responsabilité des enfants. (C2)	e4.1.1.1... analyse des compromis entre les besoins individuels et les besoins du groupe. (C4)
e4.2 ... connaît les règles existantes et les conditions-cadres de l'établissement et agit en conséquence. (C3)		
e4.3 ... aide les enfants à exprimer leurs souhaits et à les réaliser. (C3)	e4.3.1 ... est au courant de l'importance de contacts sociaux positifs chez les enfants et montre, exemples à l'appui, de quelle façon elle les favorise grâce à des mesures appropriées. (C3)	
e4.4... est conscient-e de l'importance de l'intégration de chaque enfant et, au besoin, la favorise activement. (C3)	e4.4.1... décrit certaines formes de handicaps physiques, cognitifs ou sensoriels, exemples à l'appui. (C2)	e4.4.1.1 ... conçoit et accompagne l'inclusion dans des situations d'exercice d'une manière axée sur le développement et en relation avec l'individu. (C3)
e4.5 ... communique à l'équipe les constatations faites concernant les troubles du comportement de certains enfants et propose des mesures éventuelles d'intégration ou d'accompagnement individuel. (C5)	e4.5.1... décrit les possibilités concernant la façon de répondre au quotidien aux besoins des enfants en situation de handicap. (C2)	
	e4.5.2... présente les origines de la marginalisation et les répercussions qu'elle a sur le groupe d'enfants et l'individu exclu. (C2)	

<p>e4.6... prend en compte de manière équitable les besoins de chaque enfant et du groupe d'enfants. (C4)</p>	<p>e4.6.1... présente la dynamique entre les besoins individuels et les besoins des groupes. (C2)</p>	
	<p>e4.6.2 ... présente les différentes phases de la formation d'un groupe, exemples à l'appui. (C2)</p>	
<p>e4.7... identifie à quel moment il/elle doit se concerter avec l'équipe ou avec la direction afin de négocier des règles. (C4)</p>		

e5	Compétence opérationnelle: : accompagner les personnes en situation de handicap lors de situations d'arrivée et de départ (Orientation personnes en situation de handicap)	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve est conscient-e de l'importance que peuvent avoir les situations d'arrivée en établissement et de séparation pour la personne elle-même, son environnement et les autres personnes concernées. Il/elle aide la personne accompagnée à exprimer ses besoins et ses préoccupations et à les mettre en œuvre dans la mesure du possible. Au besoin, il/elle utilise pour cela des moyens de communication améliorée et alternative.</p> <p>Dans les situations d'arrivée, il/elle évalue quelles informations il/elle doit se procurer en priorité ou quelles informations il/elle doit consigner elle-même / lui-même dans le système de documentation de l'établissement. Afin que la personne accompagnée puisse se repérer dans son « nouveau quotidien », il/elle propose des indications d'orientation. Il/elle soutient l'établissement de relations sur le nouveau lieu de vie. Selon les besoins de la personne, il/elle collabore dans un premier temps de façon particulièrement étroite avec les proches et/ou avec les représentant-e-s légaux/légales.</p> <p>Dans les situations d'arrivée comme dans les situations de séparation, il/elle veille à informer à temps les autres personnes concernées, comme par exemple les autres résidents et les implique dans l'organisation de rituels d'arrivée et de départ.</p> <p>En cas de transmission d'informations, il/elle respecte les réglementations sur la protection des données et protège la vie privée de la personne concernée.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
e5.1 ... prend note des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap à leur entrée et il les accompagne individuellement et selon leurs besoins. (C3)	e5.1.1 ... explique la signification de situations d'arrivée et de séparation pour la personne accompagnée et pour les autres personnes concernées. (C2)	
e5.2 ... est conscient-e de l'importance des contacts sociaux et aide la personne accompagnée, en fonction de ses besoins, à établir des relations sur le nouveau lieu de vie, lors de l'intégration à un groupe et lorsqu'il est mis fin à des relations. (C3)	e5.2.1 ... explique des processus de dynamique de groupe, exemples à l'appui. (C2)	

e6	Compétence opérationnelle: Accompagner les personnes en situation de handicap lors de situations exigeantes en matière de prise en charge (Orientation personnes en situation de handicap)		
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve est consciente-e du fait que des personnes en situation de handicap peuvent réagir avec un comportement inhabituel et parfois même avec un comportement à risque pour lui-même ou pour des tiers. Il/elle identifie des situations tendues et applique des mesures permettant d'empêcher, dans la mesure du possible, une escalade. Ce faisant, il/elle assure la sécurité de toutes les personnes concernées. Cela implique également de connaître ses propres limites et de demande de l'aide en temps opportun en cas de besoin. Même dans des situations tendues, il/elle veille à préserver la dignité des personnes en situation de handicap.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve est conscient-e du fait que des facteurs liés aux personnes et à l'environnement, tout comme son propre comportement peuvent contribuer à ces situations. Il/elle participe à l'élaboration d'alternatives comportementales pour toutes les personnes concernées, communique ses réflexions à l'équipe et effectue une analyse critique de son propre comportement.</p>			
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises	
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...			
e6.1 ... identifie un comportement dangereux pour sa personne et pour autrui, et agit en conséquence. (C5)	e6.1.1 ... explique, exemples à l' appui, les facteurs personnels, environnementaux, tout comme son propre comportement qui, peuvent entraîner un comportement à risque (C4)	e6.1.1.1 ... analyse des situations quotidiennes exigeantes et élabore des démarches orientées vers la solution. (C5)	
e6.2 ... contribue à remédier à une situation de manière constructive et orientée vers la solution. (C3)			
e6.3 ... protège la personne en situation de handicap ainsi que d'autres personnes concernées et se protège elle-même/lui-même dans des situations tendues présentant un risque pour lui-même ou pour des tiers. (C3)	e6.3.1 ... présente des possibilités d'action pour intervenir – de manière préventive et dans une approche de désescalade – dans des situations présentant un risque pour lui-même ou pour des tiers. (C2)		
e6.4 ... évalue un éventuel abus de pouvoir dans une situation et transmet l'information conformément aux prescriptions de l'entreprise. (C4)	e6.4.1 ... explique les dispositions légales concernant les mesures de contraintes. (C2)		

e7 Compétence opérationnelle: prodiguer des soins spécifiques aux personnes en situation de handicap (Orientation personnes en situation de handicap)		
L'assistant-e socio-éducatif/-ve accomplit en cas de besoin des actes de soins dans l'accompagnement quotidien de personnes en situation de handicap. Pour cela, il/elle utilise ses connaissances en anatomie et en pathologie. Là où c'est opportun et possible, il/elle combine des actes de soins avec des éléments pédagogiques et d'activation. Il/elle observe les modifications de l'état de santé ainsi que les effets et les effets secondaires des traitements. Il les documente et informe la personne compétente en cas d'anomalie. Il/elle applique des principes kinesthésiques dans l'accompagnement et les soins quotidiens.		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
e7.1 ... exécute des actes médico-techniques. (C3)	e7.1.1 ...explique le fonctionnement du corps humain et ses fonctions cardiaques, digestives, urinaires, respiratoires, nerveuses, sensorielles et cutanées. (C2)	e7.1.1.1 ... effectue des actes médico-techniques dans des exercices de simulation. (C3)
e7.2 ... distribue les médicaments selon les notices et indications de l'organe responsable (C3)		e7.2.1.1 ... administre, dans des exercices de simulation, des médicaments selon les indications. (C3)
e7.3 ... observe les modifications de l'état de santé et informe de toute anomalie les services compétents. (C4)	e7.3.1 ... présente des pathologies fréquentes à l'aide d'exemples (C2)	e7.3.1.1 ... applique des mesures d'activation ou de relaxation dans le cadre des soins corporels dans des exercices de simulation. (C3)
	e7.3.2 ... présente les dangers potentiels pour lui-même/elle-même et pour les personnes accompagnées dans le contexte des soins. (C2)	e7.3.2.1 ... applique des méthodes pour la prophylaxie des escarres et des thromboses dans des exercices de simulation. (C3)
	e7.3.3 ... explique les symptômes de maladie tels que fièvre, douleur, détresse respiratoire, modifications de la conscience ou de la perception, oedem. (C2)	
e7.4 ... applique des principes de base en kinesthésie dans l'accompagnement et les soins quotidiens de personnes en situation de handicap. (C3)		e7.4.1.1 ... applique des connaissances de base en kinesthésie dans des exercices de simulation. (C3)
		e7.4.2.1 ... associe, dans des situations d'exercice, des actes médicaux à des éléments d'accompagnement et de soutien. (C3)
e7.5 ... documente les soins en fonction des prescriptions de l'établissement. (C3)		

e8 Compétence opérationnelle: accompagner les personnes en situation de handicap lorsqu'elles vieillissent (Orientation personnes en situation de handicap)		
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve est conscient-e de l'importance de la vieillesse en tant que phase de la vie et connaît les opportunités et les défis qu'elle recèle. Il/elle soutient les personnes en situation de handicap en organisant cette phase de la vie et leur quotidien en fonction de leurs besoins. Lors du décès de proches, il/elle soutient les personnes accompagnées dans le processus d'adieu et de deuil, et ce en fonction des besoins des personnes individuelles et du groupe.</p> <p>Il/elle se penche activement sur ses propres besoins dans le contexte du processus d'adieu et de deuil.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
e8.1 ... identifie les changements des besoins et centres d'intérêts des personnes en situation de handicap lorsqu'elle vieillissent et adapte leur emploi du temps et leur accompagnement à leurs ressources. (C5)	e8.1.1 ... expose, à l'aide d'exemples, les phases de développement et de vie de la personne âgée et les chances et défis qui s'y rapportent. (C2)	
	e8.1.2 ... décrit le processus du vieillissement et a des connaissances de base sur les modifications possibles du cerveau et leurs effets sur le vécu et le comportement de la personne. (C2)	
e8.2 ... observe les modifications de l'état de santé et du comportement des personnes en situation de handicap, et informe de toute anomalie les services compétents/professionnels de la santé. (C4)	e8.2.1 ... explique les objectifs et les principes des soins palliatifs ainsi que les concepts correspondants. (C2)	
e8.3 ... co-organise consciencieusement les processus d'adieu et de deuil. (C3)	e8.3.1 ... explique le processus de deuil. (C2)	e8.3.1.1 ...analyse ses propres expériences en matière de processus de fin de vie et de deuil. (C4)

e9 Compétence opérationnelle: Accompagner les personnes âgées lorsqu'elles intègrent la structure résidentielle et la structure de jour (Orientation personnes âgées)		
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve participe l'accompagnement individuel des nouveaux arrivants. Il/elle recueille à leur sujet les informations nécessaires, notamment leurs habitudes, préférences ou besoins d'accompagnement et de soins. Pour ce faire, il/elle se sert de la biographie des personnes accompagnées et consulte aussi, s'il le faut, leurs proches ou leur représentant légal. L'assistant/e socio-éducatif/-ve aide les personnes accompagnées à s'acclimater selon leurs besoins. Il/elle les aide à exprimer leurs propres besoins et demandes. Il/elle accompagne l'établissement des relations avec les autres ou avec le groupe. Il/elle élabore la documentation nécessaire et transmet les informations importantes aux services compétents.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
<p>e9.1 ... accompagne un-e nouvel-le arrivant/e avec empathie et de manière centrée sur la personne dans un groupe de personnes existants, dans l'offre, dans les locaux et dans l'environnement de la structure résidentielle ou d'accueil de jour. (C3)</p>	<p>e9.1.1 ... a une vision globale de la vieillesse et illustre les difficultés et sujets s'y rapportant, à l'aide d'exemples. (C2)</p>	
<p>e9.2 ... utilise la connaissance de la biographie individuelle, les besoins et les habitudes de vie de la personne accompagnée lors de son intégration à la nouvelle situation. (C5)</p>	<p>e9.2.1 ... présente l'importance du travail biographique dans le contexte de la gestion et de l'organisation de la vie quotidienne. (C3)</p>	
<p>e9.3 ... est conscient-e de l'importance de l'accompagnement attentif de l'intégration/intégration accompagnée des personnes âgées à leur nouvel environnement et soutient activement cette phase. (C3)</p>	<p>e9.3.1 ... illustre l'impact psychologique et social provoqué par un changement de lieu de vie, à l'aide d'exemples. (C2)</p>	

e10 Compétence opérationnelle: Accompagner les personnes âgées lors de situations exigeantes en matière de prise en charge (Orientation personnes âgées)		
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve connaît les défis spécifiques de la vieillesse et met en œuvre les exigences de compétence requises par la prise en charge de personnes présentant des altérations organiques du cerveau, des comportements anxieux ou agressifs et des handicaps psychiques. Il/elle identifie les situations, dans lesquelles les personnes accompagnées se comportent de façon inhabituelle ou de manière à présenter un risque pour elles-mêmes ou pour des tiers. Il/elle agit en fonction des besoins et répond à cette situation en la désamorçant au maximum, il/elle assure la sécurité de toutes les personnes impliquées et reconnaît également ses propres limites.</p> <p>Il/elle sait que des facteurs d'influence différents (personnels et environnementaux) peuvent aboutir à ces situations exigeantes. Il/elle identifie des conflits entre l'autonomie des personnes âgées, les prescriptions de l'entreprise ou éventuellement son propre comportement en tant qu'assistant-e socio-éducatif/-ve. Dans cette zone de tension, il/elle veille au maintien de la dignité de la personne accompagnée.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
e10.1 ... identifie un comportement dangereux pour sa personne et pour autrui, et agit en conséquence. (C5)	e10.1.1 ... présente des exemples de différentes possibilités d'action pour intervenir de manière préventive et dans une approche de désescalade dans des situations présentant un risque pour lui-même ou pour des tiers. (C2)	e10.1.1.1 ... analyse des situations concrètes d'assistance difficiles et présente différentes possibilités d'intervention et d'action. (C5)
e10.2 ... protège les personnes âgées, le groupe et soi-même dans des situations représentant un danger aussi bien pour lui/elle-même que pour autrui. (C3)		
e10.3 ... anticipe des situations susceptibles d'entraîner des comportements problématiques et prend des mesures préventives et de désescalade. (C5)	e10.3.1 ... explique les missions de vie et les pathologies les plus fréquentes chez les personnes âgées, et décrit les défis qui en résultent pour la situation d'accompagnement. (C2)	
e10.4... soutient la personne accompagnée dans le maintien de sa dignité. (C3)		
e10.5 ... applique les concepts, les méthodes et les modèles de l'institution de manière cohérente et conforme à la situation. (C3)	e10.5.1 ... présente les concepts, les méthodes et les modèles pour son travail dans des situations d'assistance exigeantes. (C2)	e10.5.1.1...applique dans des exercices de simulation des concepts et des méthodes de travail avec les personnes atteintes de démence. (C3)
e10.6... évalue un éventuel abus de pouvoir dans une situation et transmet l'information conformément aux directives de l'institution. (C5)	e10.6.1 ... explique les dispositions légales concernant les mesures de contraintes. (C2)	
e10.7 ... analyse des situations de prise en charge exigeantes selon des critères déontologiques au sein de l'équipe. (C5)		

e11 Compétence opérationnelle: effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes âgées (Orientation personnes âgées)		
<p>Dans son travail quotidien avec et pour des personnes âgées, l'assistant-e socio-éducatif/-ve exécute des actes médico-techniques individuels nécessaires. Elle applique ses connaissances en anatomie et en physiopathologie ainsi que les principes kinesthésiques, utilise ses connaissances en matière de soins et fait participer les personnes âgées d'une manière axée sur les ressources et les besoins. Il/elle observe les changements de l'état général et de l'état de santé des personnes accompagnées ainsi que l'action et les effets secondaires des traitements, documente ces effets et signale toute anomalie au/à la spécialiste compétent-e ou à l'équipe.</p> <p>En cas de nécessité et si les directives de l'institution l'exigent, il/elle accompagne les personnes âgées aux examens médicaux et rendez-vous de soins. Il/elle représente les intérêts des personnes âgées et veille à un échange d'informations optimal entre les personnes concernées et les groupes professionnels. A la demande de la personne accompagnée, il/elle implique l'entourage des personnes âgées.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
e11.1 ... détecte des modifications de l'état de santé des personnes âgées et informe les services compétents de toute anomalie. (C4)	e11.1.1 ... explique le corps humain et ses fonctions dans le domaine du système cardiovasculaire, du système digestif, des voies urinaires, des voies respiratoires, de l'appareil locomoteur, du système nerveux, des organes sensoriels et de la peau. (C2)	e11.1.1.1 ... applique des mesures d'activation ou de relaxation dans le cadre des soins corporels dans des exercices de simulation. (C3)
	e11.2.1 ... a des connaissances de base sur les syndromes gériatriques et les tableaux cliniques correspondant à un âge avancé, ainsi que sur les formes de traitement et les mesures de soins. (C1)	e11.2.1.1 ... combine les soins à des éléments d'accompagnement et d'assistance dans des exercices de simulation. (C3)
e11.3 ... procède à des mesures de soins en prenant en compte les principes kinesthésiques. (C3)		e11.3.1.1 ... applique des connaissances de base en kinesthésie dans des exercices de simulation. (C3)
e11.4... met en œuvre des mesures d'hygiène et de prévention des infections. (C3)	e11.4.1 ... a des connaissances de base dans les domaines de l'hygiène et de la prévention des infections (C1)	e11.4.1.1 ... applique les mesures de prévention nécessaires dans les domaines de l'hygiène et de la prévention des infections dans des exercices de simulation. (C3)
e11.5 ... applique des mesures de prophylaxie. (C3)	e11.5.1 ... possède des connaissances de base des mesures de prophylaxie et ses domaines d'applications. (C1)	e11.5.1.1 ... applique des mesures et expérimente la prophylaxie dans des situations d'exercice. (C3)
e11.6 ... administre les médicaments selon les notices et indications de l'organe responsable (C3)		e11.6.1.1 ... administre, dans des exercices de simulation, des médicaments selon les indications. (C3)

e11.7 ... effectue différents types de pansements selon les spécifications. (C3)		e11.7.1.1 ... effectue, dans des situations d'exercices , différents types de pansements (C3)
e11.8 ... exécute des actes médicotechniques pour favoriser la respiration. (C3)		e11.8.1.1 ... exécute des actes médicotechniques dans des situations d'exercice pour favoriser la respiration. (C3)
e11.9 ... mesure les signes vitaux , la température, la taille/le poids et effectue des prélèvements simples. (C3)		e11.9.1.1 ... mesure , en situation d'exercice, les signes vitaux, la température, la taille/le poids et effectue des prélèvements simples (C3)
e11.10 ... exécute des actes médicotechniques pour soutenir l' élimination . (C3)		e11.10.1.1 ... exécute des actes médicotechniques dans des situations d'exercice pour entretenir l' élimination . (C3)
e11.11 ... exécute des actes médicotechniques pour soutenir la nutrition. (C3)		e11.11.1.1 ... exécute des actes médicotechniques dans des situations d'exercice pour soutenir la nutrition (C3)

e12 Compétence opérationnelle: accompagner les personnes âgées en fin de vie et accompagner leurs proches dans le processus d'adieu et de deuil (Orientation personnes âgées)		
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve accompagne le processus de fin de vie des personnes âgées selon les directives de l'institution. Il/elle prend en compte les connaissances de la biographie et les besoins des personnes âgées et les utilise de manière appropriée lors de l'accompagnement. Il/elle soutient les personnes accompagnées ainsi que leurs proches et les êtres chers dans le processus d'adieu et de deuil.</p> <p>Si cela est souhaité, il/elle implique également les autres personnes âgées ou l'équipe. En cas de décès, il/elle agit conformément aux directives de l'institution.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve se penche activement sur son propre état dans le contexte du processus de fin de vie et de la gestion de la séparation et du deuil.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
e12.1 ... travaille à l'organisation du processus de séparation de façon consciencieuse et en donnant un sentiment de sécurité et le met en œuvre de manière centrée sur la personne. (C3)	e12.1.1 ... a des connaissances de base concernant les objectifs et les principes des soins palliatifs et des concepts correspondants. (C1)	
	e12.1.2... a des connaissances de base dans la gestion des symptômes dans les soins palliatifs. (C1)	
e12.2 ... accompagne le processus de fin de vie des personnes âgées et tient compte des besoins des proches dans le processus d'adieu et de deuil. (C3)	e12.2.1 ... explique le processus d'adieu et de deuil et les possibilités de travail sur le deuil. (C2)	e12.2.1.1 ... utilise dans des situations d'exercice des rituels pour accompagner les processus d'adieu et de deuil (C3)
e12.3 ... adapte les mesures de soins nécessaires pour soutenir le bien-être lors du processus de fin de vie. (C3)	e12.3.1 ... montre, à l'aide d'exemples, comment soutenir le bien-être de la personne en fin de vie. (C3)	
e12.4 ... analyse ses propres émotions et la manière dont la situation l'affecte. Il/elle la gère de manière appropriée. (C4)		e12.4.1.1 analyse ses propres émotions et la manière dont la situation l'affecte. (C4)

e13 Compétence opérationnelle: accompagner les personnes lors du processus d'admission dans l'institution (variante généraliste)		
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne les nouveaux arrivants de manière individuelle et adaptée à leurs besoins. Il/elle se procure toutes les informations nécessaires, comme par exemple les habitudes, les préférences, les besoins de soins et la biographie de la personne accompagnée. Dans ce contexte, il/elle consulte en cas de besoin les proches ou les représentants légaux des personnes accompagnées. Il/elle établit le contact entre la nouvelle personne et le groupe existant. L'assistant/e socio-éducatif/-ve soutient l'intégration des personnes accompagnées en tenant compte de leurs besoins. Il/elle laisse la relation se construire peu à peu et fait preuve d'une grande ouverture d'esprit vis-à-vis des personnes accompagnées. Il/elle veille à ce que l'équipe assure la continuité du processus d'intégration.</p> <p>Pendant la phase d'admission ou du moins pendant les premiers jours, l'assistant/e socio-éducatif/-ve collabore étroitement en tant que personne de référence avec l'entourage et l'équipe.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
e13.1 ... accompagne un-e nouvel-le arrivant/e avec empathie et de manière centrée sur la personne dans un groupe de personnes existants. Il/elle présente, l'offre, les locaux et l'environnement de la structure résidentielle ou d'accueil de jour. (C3)		
e13.2 ... utilise la connaissance de la biographie individuelle, les besoins et les habitudes de vie de la personne accompagnée lors de son intégration à la nouvelle situation. (C5)	e13.2.1 ... présente l'importance du travail biographique dans le contexte de la gestion et de l'organisation de la vie quotidienne. (C3)	
e13.3 ... est conscient-e de l'importance des contacts sociaux et aide la personne accompagnée, en fonction de ses besoins, à établir des relations sur le nouveau lieu de vie, lors de l'intégration à un groupe et lorsqu'il est mis fin à des relations. (C3)	e13.3.1 ... a des connaissances de base sur les processus de la dynamique de groupes et les explique, exemples à l'appui. (C2)	

e14	Compétence opérationnelle: Accompagner des personnes lors de situations exigeantes en matière de prise en charge (variante généraliste)	
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve agit de manière professionnelle dans des situations exigeantes. Il/elle identifie les situations, dans lesquelles les personnes accompagnées se comportent de façon inhabituelle ou de manière à présenter un risque pour elles-mêmes ou pour des tiers, agit en fonction des nécessités de la situation et en la désamorçant au maximum. Dans des situations tendues, il/elle agit de manière réfléchie, assure la sécurité de toutes les personnes impliquées et reconnaît ses propres limites. En cas de besoin, il/elle va chercher de l'aide à temps.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve est conscient-e du fait que des facteurs liés aux personnes et à l'environnement, tout comme son propre comportement peuvent contribuer à ces situations. Il/elle participe à l'élaboration d'alternatives comportementales pour toutes les personnes concernées, communiquant ses réflexions à l'équipe et effectue une analyse critique de son propre comportement.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
e14.1 ... prend en compte tout comportement à risque pour les personnes elles-mêmes et pour des tiers et agit de manière adéquate. (C5)	e14.1.1 ... explique, exemples à l'appui, les facteurs personnels, environnementaux , ainsi que son propre comportement qui, peuvent entraîner un comportement à risque pour les personnes elles-mêmes et/ou pour des tiers. (C4)	e14.1.1.1... analyse des situations d'accompagnement exigeantes et présente différentes possibilités d'intervention et d'action . (C4)
e14.2 ... protège les personnes âgées et le groupe et il s'auto-protège dans des situations présentant un risque pour la personne elle-même ou pour des tiers. (C3)	E14.2.1 ... présente des possibilités d'action pour intervenir – de manière préventive et dans une approche de désescalade – dans des situations présentant un risque pour lui-même ou pour des tiers. (C2)	
e14.3 ... applique les concepts , les méthodes et les modèles de l'institution de manière cohérente et conforme à la situation. (C3)		
e14.4 ... évalue un éventuel abus de pouvoir dans une situation et transmet l'information conformément aux directives de l'institution. (C4)	e14.4.1 ... explique les dispositions légales concernant les mesures de contrainte. (C2)	

e15			Compétence opérationnelle: effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes accompagnées (variante généraliste)		
<p>Dans son travail quotidien avec les personnes accompagnées, l'assistant-e socio-éducatif/-ve peut être amené/e à prendre des mesures de soins spécifiques. Pour cela, il/elle utilise ses connaissances en anatomie et en pathologie ainsi que des principes kinesthésiques. Là où c'est opportun et possible, il/elle combine des actes de soins avec des éléments pédagogiques et d'activation.</p> <p>Il/elle observe les modifications de l'état de santé général ainsi que l'action et les effets secondaires des traitements. Il les documente et informe le professionnel compétent de toute anomalie.</p> <p>Selon les besoins et les directives de l'institution, il/elle accompagne les personnes accompagnées aux examens médicaux et rendez-vous thérapeutiques. Il/elle défend les intérêts des personnes accompagnées et veille à un échange d'informations optimal entre les personnes concernées. Le cas échéant, il/elle implique l'entourage de la personne accompagnée.</p>					
Objectifs évaluateurs entreprise		Objectifs évaluateurs école professionnelle		Objectifs évaluateurs cours interentreprises	
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...					
e15.1 ... exécute des actes médicotéchniques. (C3)		e15.1.1 ... explique le corps humain et ses fonctions dans le domaine du système cardiovasculaire, du système digestif, des voies urinaires, des voies respiratoires, de l'appareil locomoteur, du système nerveux, des organes sensoriels et de la peau. (C2)		e15.1.1.1 ... exécute des actes médicotéchniques dans des exercices de simulation. (C3)	
				e15.1.2.1 ... réalise les soins des nourrissons et des enfants en bas âge dans des exercices de simulation. (C3)	
e15.2 ... observe des modifications de l'état de santé et informe les services compétents de toute anomalie. (C4)		e15.2.1 ... explique des maladies fréquentes, exemples à l'appui. (C2)		e15.2.1.1 ... combine les soins à des éléments d'accompagnement et d'assistance dans des exercices de simulation. (C3)	
		e15.2.2 ... présente des symptômes de maladie, tels que fièvre, douleurs, difficultés respiratoires, enflure, altération de la conscience, changement de la perception, oedème. (C2)			
		e15.2.3 ... expose des méthodes de prévention de la thrombose et des escarres. (C2)		e15.2.3.1 ... applique des connaissances de base en kinesthésie dans des exercices de simulation. (C3)	
				e15.2.4.1 ... applique des mesures d'activation ou de relaxation dans le cadre des soins corporels dans des exercices de simulation. (C3)	
e15.3 ... Applique des principes de base en kinesthésie dans les soins et l'accompagnement de la personne accompagnée (C3)				e15.3.1.1 ... a des connaissances de base dans les domaines de l'hygiène et de la prévention des infections, et applique les mesures de prévention nécessaires dans des exercices de simulation. (C3)	

e16	Compétence opérationnelle: accompagner les personnes dans le processus d'adieu et de deuil (variante généraliste)	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve accompagne la fin de vie de la personne accompagnée conformément aux lignes directrices institutionnelles et il/elle accomplit les soins correspondants dans le cadre de ses compétences. Ce faisant, il/elle intègre les connaissances de la biographie et les souhaits de la personne accompagnée. Il/elle soutient les personnes accompagnées et leur entourage dans le processus de séparation.</p> <p>Si cela est souhaité, il/elle peut également impliquer d'autres personnes âgées, l'équipe ou les proches. En cas de décès, il/elle agit conformément aux directives de l'institution.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve se penche activement sur son propre état dans le contexte du processus de séparation.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
e16.1 ... travaille à l'organisation du processus d'adieu de façon consciencieuse et en donnant un sentiment de sécurité et le met en œuvre de manière centrée sur la personne. (C3)	e16.1.1 ... explique le processus de séparation ainsi que les possibilités de travail sur le deuil. (C2)	e16.1.1.1 ... utilise dans des situations d'exercice des rituels pour accompagner les processus d'adieu et de deuil. (C3)
e16.2 ... accompagne le processus de fin de vie des personnes âgées et tient compte des besoins des proches dans le processus d'adieu et de deuil. (C3)	e16.2.1 ... a des connaissances de base concernant les objectifs et les principes des soins palliatifs et des concepts correspondants. (C1)	
	E16.2.2 ... a des connaissances de base sur la gestion des symptômes en soins palliatifs. (C1)	
e16.3 ... analyse ses propres émotions et la manière dont la situation l'affecte. Il/elle la gère de manière appropriée. (C4)		e16.3.1.1 ... analyse ses propres émotions et la manière dont la situation l'affecte. (C4)

f	Domaine de compétences opérationnelles: soutien à l'éducation et au développement , maintien et amélioration de la qualité de vie
---	--

f1	Compétence opérationnelle: participer au recensement et à la documentation des processus d'éducation et de développement (Orientation enfants)
----	---

L'assistant/e socio-éducatif/-ve **observe régulièrement l'enfant, le groupe d'enfants dans son ensemble et l'environnement. Dans ce contexte, ils/elle suit les directives de l'institution. Il/elle documente les observations relatives au niveau d'éducation et de développement en utilisant les outils prévus à cet effet par l'institution et il/elle échange à ce sujet lors des séances d'équipe.**

L'assistant-e socio-éducatif/-ve aide les enfants à percevoir et à exprimer leurs préoccupations, leurs centres d'intérêt et leurs souhaits. A partir de là et sur la base de ses observations, il/elle déduit les éventuels besoins et souhaits des enfants. Ce faisant, il/elle tient toujours compte du bien-être de chaque individu ainsi que des intérêts du groupe. En se basant sur les observations, il/elle élabore en équipe des mesures permettant de soutenir des processus d'éducation individuels.

Il/elle résume les observations régulières et les déclarations des enfants dans un rapport établi conformément aux directives. Pour cette documentation, il/elle veille à s'exprimer de manière compréhensible et claire et demande au besoin l'aide de son/sa supérieur/e hiérarchique).

Objectifs évaluateurs
entreprise

Objectifs évaluateurs
école professionnelle

Objectifs évaluateurs
cours interentreprises

L'assistant-e socio-éducatif/-ve...

f1.1 ... enregistre systématiquement le niveau d'éducation et de développement la dynamique du groupe d'enfants ou de l'enfant en les observant et en leur posant des questions. (C4)

f1.1.1... présente des méthodes permettant d'enregistrer les souhaits et les préoccupations des enfants, exemples à l'appui. (C2)

f1.1.1.1 ... montre dans des exercices de simulation de quelle façon les personnes accompagnées peuvent être encouragées à déceler, et à exprimer leurs propres souhaits et centres d'intérêt. (C3)

f1.1.2 ... présente l'importance des différentes dimensions du besoin, exemples à l'appui. (C2)

f1.1.3... explique les bases de l'identité et leur signification. (C2)

f1.2 ... analyse, en équipe, le niveau d'éducation et de développement des enfants. (C4)

f1.2.1 ... décrit les différentes phases de développement. (C2)

f1.2.2 ... présente les processus de développement et d'auto-apprentissage chez les enfants. (C2)

f1.3 ... explique le concept pédagogique de l'institution et peut intégrer ses propres actions dans le concept. (C4)

f1.3.1... présente les bases des mesures pédagogiques de référence et les met en rapport avec son expérience professionnelle. (C4)

	f1.3.2... énumère les points les plus importants de la déclaration de l'ONU des droits de l'enfant et examine l'expérience professionnelle par rapport à la mise en œuvre de ces droits. (C4)	
f1.4 ... connaît l'importance d'une observation différenciée, dépourvue de jugement de valeur et liée à une certaine situation. (C3)	f1.4.1 ... explique et fait la distinction entre interprétations et observations, exemples à l'appui. (C2)	
	f1.4.2 ... explique l'importance d'une observation différenciée, objective et sans valeur, exemples à l'appui. (C2)	
f1.5 ... intègre dans son appréciation la communication non-verbale et les influences extérieures. (C4)		
f1.6 ... documente systématiquement et de manière compréhensible les observations et les remarques en intégrant les moyens mis à disposition par l'institution. (C3)	f1.6.1 ... nomme les moyens et méthodes de documentation des observations. (C1)	
f1.7 ... a des connaissances de base sur les dispositions légales et les directives internes de l'institution dans le cas d'une mise en danger du bien-être de l'enfant, connaît les mesures à prendre et les applique si nécessaire. (C3)	f1.7.1... présente les éléments relatifs à la mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2)	
	f1.7.2... présente la procédure à appliquer en cas de mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2)	

f2 Compétence opérationnelle: participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement (Orientation enfants)		
<p>En collaboration avec l'équipe, l'assistant/e socio-éducatif/-ve évalue les observations faites et en déduit des prestations permettent OU favorisant l'éducation et le développement de l'enfant. Concrètement, il s'agit de promouvoir des processus de développement et d'éducation en tenant compte d'aspects sociaux, linguistiques, moteurs, cognitifs et émotionnels. L'assistant/e socio-éducatif/-ve aménage pour chaque enfant comme pour le groupe un cadre propice à la mise en place de processus de développement et d'éducation. Dans ce contexte, il/elle veille à ce que les enfants apprennent et se développent en jouant et à ce qu'ils renforcent leur auto-efficacité et leur estime de soi. Par ailleurs, il/elle favorise l'égalité des chances des enfants au moyen de prestations ad hoc. Lors de la planification des prestations, il/elle tient compte des phases de développement, des besoins, des centres d'intérêt des enfants et du groupe.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve connaît les espaces de vie et les phases de développement des enfants et leur propose un environnement de développement optimal. Il/elle encourage et soutient les enfants en fonction de leurs phases de développement et les implique avec leurs besoins individuels dans l'organisation de l'environnement d'apprentissage.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f2.1 ... encourage les centres d'intérêt des enfants. (C3)	f2.1.1 ... explique les étapes principales du développement humain en ce qui concerne les émotions, la réflexion, la perception, la motricité, le langage, le comportement social et la morale en tant que processus. (C2)	
	f2.1.2 ... décrit les méthodes du travail biographique et les applique, exemples à l'appui. (C3)	
f2.2... encourage l'autonomie et l'efficacité personnelle des enfants. (C3)	f2.2.1... explique le terme autonomie. (C2)	
	f2.2.2... met en évidence des concepts et des modèles d'auto-détermination, d'auto-efficacité et de participation, exemples à l'appui. (C3)	
	f2.2.3... présente les facteurs qui encouragent la performance personnelle. (C2)	
f2.3 ... permet à l'enfant de faire des expériences positives grâce à des mesures favorisant son développement. (C3)	f2.3.1 ... présente des facteurs d'influence favorables et défavorables au développement, exemples à l'appui. (C2)	f2.3.1.1 ... met en œuvre des mesures favorisant le développement dans des exercices de simulation. (C3)
f2.4 ... communique ses propres réflexions de manière différenciée et compréhensible à l'équipe et organise les conditions-cadres pour les processus d'éducation et de développement. (C5)	f2.4.1... formule des objectifs vérifiables pour différentes activités individuelles et de groupe. Il/elle les applique au moyen d'exemples. (C3)	

f3 Compétence opérationnelle: suggérer et mettre en œuvre des prestations adaptées aux groupes et aux enfants (Orientation enfants)		
<p>En se basant sur les offres existantes, l'assistant-e socio-éducatif/-ve organise l'environnement, suggère les prestations en groupe ou individuelles en fonction de l'âge ou les met en œuvre avec les enfants. Ce faisant, il/elle tient compte de l'état de forme du jour et de l'état d'esprit actuel de l'enfant. Il/elle met en rapport les besoins des autres enfants avec l'offre prévue.</p> <p>Par la mise en œuvre de telles offres, l'assistant/e socio-éducatif/-ve permet à l'enfant de prendre plaisir à découvrir et à apprendre par le jeu. Il/elle veille au bien-être de l'enfant et, si nécessaire, ajuste les offres pendant la mise en œuvre. L'assistant/e socio-éducatif/-ve promeut l'autonomie, l'auto-efficacité et la confiance en soi de l'enfant. Grâce aux prestations, il/elle permet aux enfants de trouver leur place au sein du groupe des enfants.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f3.1 ... stimule les processus d'éducation et de développement au quotidien. (C3)	f3.1.1... présente différentes théories d'apprentissage. (C2)	f3.1.1.1... met en œuvre dans des exercices de simulation des prestations créatives et musicales permettant de soutenir des aptitudes cognitives, émotionnelles et motrices des enfants. (C3)
f3.2 ... met en place un environnement d'apprentissage permettant aux enfants de découvrir et d'apprendre de manière ludique en éprouvant du plaisir. (C3)	f3.2.1 ... présente la signification et l'importance du concept de l'apprentissage par le jeu pour le développement de l'enfant. (C2)	f3.2.1.1 ... dispose d'un répertoire d'offres qui encouragent l'apprentissage par le jeu, et les met en œuvre dans des exercices de simulation. (C3)
	f3.2.2... présente le développement des jeux d'enfants. (C2)	f3.2.2.1... applique des formes de jeu dans des exercices de simulation. (C3)
		f3.2.3.1 ... applique un vaste répertoire de méthodes et de jeux favorisant la motricité, dans des exercices de simulation. (C3)
		f3.2.4.1 ... soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre de l'offre avec de nouveaux médias. (C3)
f3.3 ... s'adresse aux enfants de manière ouverte et attentive et encourage leur autonomie, leur auto-efficacité et leur confiance en soi. (C3)	f3.3.1 ... présente les termes d'autonomie, d'auto-efficacité et de confiance en soi. (C2)	
	f3.3.2... met en évidence différentes possibilités d'accompagner les enfants en les encourageant, en les incitant et en les laissant essayer, et donne des justifications. (C3)	

f4 Compétence opérationnelle: participer à l'analyse et à l'évaluation des prestations d'éducation et de développement (Orientation enfants)		
<p>L'assistant/e socio-éducatif/-ve est attentif/ve à la manière dont les enfants réagissent aux prestations, ajuste ces dernières si nécessaire et évalue régulièrement en équipe les offres d'éducation et de développement avec l'équipe. Il/elle peut inclure les enfants dans cette démarche. Par ailleurs, il/elle réfléchit à ses propres motivations, à son propre rôle et à sa fonction de modèle lors de la mise en œuvre des prestations, et en discute si nécessaire avec l'équipe. L'assistant/e socio-éducatif/-ve informe les parents ou les représentants légaux des étapes du développement de l'enfant.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f4.1 ... prépare un entretien avec son supérieur hiérarchique ou avec l'équipe, le réalise et l'évalue. (C3)	f4.1.1 ... a des connaissances de base sur la préparation, la réalisation et l'évaluation d'entretiens. (C1)	
f4.2... évalue la planification de son travail pédagogique, conformément aux directives de l'institution. (C3)	f4.2.1... présente des méthodes d'évaluation d'activités individuelles et de groupe. (C2)	
f4.3 ... recueille, lors des entretiens, les retours des parents et prends en compte leurs préoccupations. (C3)		
f4.4 ... s'adresse à tout moment à ses interlocuteurs avec respect. (C3)		
f4.5 ... analyse son propre rôle, sa fonction de modèle et la motivation qui l'incite à organiser les prestations, et en discute avec l'équipe. (C4)	f.4.5.1... présente les points clés du développement historique de la garde d'enfants extra-familiale et les met en rapport avec la création de l'institution formatrice. (C4)	
	f4.5.2 ... explique sa fonction de modèle, à l'aide d'exemples. (C2)	

f5	Compétence opérationnelle: soutenir les personnes en situation de handicap dans l'expression de leurs préoccupations et de leurs besoins quant à leur organisation de la vie (Orientation personnes en situation de handicap)	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve aide les personnes en situation de handicap à assumer leurs préoccupations, leurs centres d'intérêt et leurs besoins et à les exprimer. Le cas échéant, il/elle propose pour cela des moyens permettant de favoriser la communication. En particulier lorsque des personnes en situation de handicap ne peuvent pas s'exprimer verbalement, l'assistant-e socio-éducatif/-ve utilise ses observations pour tirer des conclusions par rapport à d'éventuels besoins et préoccupations des personnes en situation de handicap.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve se base sur les concepts institutionnels dans son travail. Il/elle transmet les informations à l'équipe ou aux autres personnes responsables, par les voies prévues à cet effet, et les documente. Il/elle veille à ce que la documentation soit rédigée dans un langage clair et compréhensible.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f5.1 ... aide les personnes en situation de handicap , par des moyens appropriés, à identifier et exprimer leurs propres besoins et centres d'intérêt. (C3)	f5.1.1 ... met en évidence les principes , le contenu et la finalité de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap et analyse sa position et sa façon d'agir sur la base de cette convention Nations Unies. (C3)	f5.1.1.1 ... présente dans des exercices de simulation de quelle façon les personnes accompagnées peuvent être encouragées à déceler et à exprimer leurs propres besoins et centres d'intérêt. (C3)
	f5.1.2 ... explique, exemples à l'appui, le handicap comme le résultat de l'interaction entre un déficit corporel, cognitif, psychique, sensoriel ou perceptif et des obstacles environnementaux. (C2)	f5.1.2.1 ... dispose d'un répertoire de moyens permettant de favoriser la communication et le met en œuvre dans des exercices de simulation. (C3)
	f5.1.3... identifie les clichés et les préjugés sociaux ainsi que la discrimination envers les personnes en situation de handicap, et émet un avis fondé sur le plan éthique et juridique par rapport à cela. (C3)	
	f5.1.4... présente des questions éthiques actuelles relatives aux personnes en situation de handicap et justifie sa propre opinion par rapport à cela. (C3)	
	f5.1.5 ... présente l'importance des différentes dimensions des besoins, exemples à l'appui. (C2)	
	f5.1.6... explique les bases de l'identité et leur signification. (C2)	

	f5.1.7 ... explique des concepts d'accompagnement de personnes en situation de handicap. (C2)	
f5.2... tire des déductions d'éventuels besoins de la personne accompagnée, et ce à partir de l'observation et de questions. (C4)	f5.2.1 ... explique, à l'aide d'exemples, la différence entre interprétations et observations. (C2)	
f5.3 ... documente systématiquement et de manière compréhensible les observations et les remarques en intégrant les moyens mis à disposition par l'institution . (C3)	f5.3.1 ... explique, exemples à l'appui, l'importance d'une description différenciée , sans interprétation ni jugement, tout en orientant les observations sur les ressources de la personne accompagnée. (C2)	

f6	Compétence opérationnelle: participer à la planification de prestations et d'activités pour les personnes en situation de handicap (Orientation personnes en situation de handicap)	
<p>En intégrant au maximum la personne accompagnée et conjointement avec l'équipe, l'assistant-e socio-éducatif/-ve participe à l'évaluation des entretiens et des observations. Cette évaluation a pour objectif d'améliorer, avec des prestations /activités appropriées ou encore avec un soutien adéquat, la qualité de vie de la personne accompagnée, de soutenir son développement et d'encourager en particulier sa participation à la vie sociale. Soutenir le développement peut également signifier encourager le maintien des aptitudes ou de prévenir les problèmes récurrents et les dégradations. Dans tous les cas, la personne individuelle, ses préoccupations et ses besoins en ce qui concerne sa vie sont déterminant-e-s.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve respecte l'autodétermination des personnes en situation de handicap et les aide à avoir une image positive d'elles-mêmes. Il/elle aide la personne accompagnée à contrebalancer ses propres besoins avec les besoins de l'entourage. Il/elle incite les personnes en situation de handicap à apporter des propositions et des idées sur la façon dont elles pourraient mettre en œuvre leurs objectifs et leurs préoccupations et offre pour cela des moyens permettant de favoriser la communication. Il/elle développe de façon autonome des activités et des prestations dans le cadre de ses compétences. Le cas échéant, il/elle implique l'environnement social et d'autres professionnels dans la planification. Cela inclut, notamment chez les enfants, les parents ou les représentants légaux.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f6.1... renforce l'auto-efficacité, l'autodétermination et la participation des personnes en situation de handicap dans l'accompagnement quotidien. (C3)	f6.1.1... explique les termes autonomie, autodétermination, auto-efficacité, implication et participation. (C2)	f6.1.1.1... renforce l'auto-efficacité, l'autodétermination et la participation à l'accompagnement quotidien à travers des situations d'exercice. (C3)
	f6.1.2... présente les facteurs qui encouragent l'auto-efficacité (C2)	
	f6.1.3... explique les différentes dimensions de l'implication. (C2)	
	f6.1.4... recherche des prestations de participation, telles que des offres socioculturelles, activités de loisirs et sport, formation pour adultes ainsi que des possibilités d'implication politique. (C3)	f6.1.4.1... développe sur la base des centres d'intérêt des personnes accompagnées des prestations éventuelles, telles que : activités créatives, sports, jeux et loisirs dans des exercices de simulation. (C3)
	f6.1.5... explique les étapes principales du développement humain en ce qui concerne les émotions, la réflexion, la perception, la motricité, le langage, le comportement social et la morale en tant que processus. (C2)	
	f6.1.6... décrit et applique les bases du travail biographique, exemples à l'appui. (C3)	

	f6.1.7... présente des facteurs d'influence favorables et défavorables au développement, exemples à l'appui. (C2)	
f6.2... tient compte, lors de la planification des prestations pour la personne accompagnée, des limites de cette dernière qui résultent de son handicap, et en déduit des possibilités d'action. (C5)	f6.2.1... explique la différence entre intégration et inclusion. (C2)	
	f6.2.2... décrit certaines formes de handicaps physiques, cognitifs, sensoriels ou liés à la perception, exemples à l'appui. (C2)	f6.2.2.1... applique dans des exercices de simulation des méthodes permettant de favoriser la perception et d'organiser le temps libre de personnes polyhandicapées. (C3)
	f6.2.3... énumère les causes possibles de handicaps physiques, cognitifs, sensoriels ou liés à la perception. (C1)	
	f6.2.4... dispose de connaissances de base en matière de pathologies psychiques. (C1)	
	f6.2.5... dispose de connaissances de base en matière d'addictions et de dépendances. (C1)	
f6.3 ... analyse des processus par étapes et propose une aide spécifique. (C4)	f6.3.1 ... explique l'importance des proches et de l'environnement social élargi pour les personnes en situation de handicap et met en évidence, exemples à l'appui, comment il/elle les intègre dans l'accompagnement en tant que partenaires. (C3)	
	f6.3.2 ... formule des objectifs vérifiables pour différentes activités individuelles et de groupe et les applique au moyen d'exemples. (C3)	

f7 Compétence opérationnelle: accompagner les personnes en situation de handicap lors de la réalisation de prestations et d'activités (Orientation personnes en situation de handicap)		
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve accompagne les personnes en situation de handicap pour les activités et les prestations en fonction des ressources. Il/elle veille à l'état de forme du jour de la personne accompagnée et adapte au besoin la situation ou encore son accompagnement. Il/elle aide les personnes en situation de handicap à formuler leurs préoccupations et leur point de vue. Il/elle adapte éventuellement les activités et les prestations, conjointement avec l'équipe tout en intégrant les personnes en situation de handicap.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f7.1 ... accompagne les personnes en situation de handicap en lien avec des objectifs/thèmes et en fonction de son propre rôle et de sa propre mission – dans le cadre d'une approche axée sur les ressources. (C3)	f7.1.1 ... connaît différentes formes de soutien aux personnes en situation de handicap, telles que conseil, accompagnement, assistance selon son rôle et sa mission, exemples à l'appui . (C2)	f7.1.1.1 ... soutient , dans des exercices de simulation, la mise en œuvre de l'offre avec de nouveaux médias . (C3)
f7.2 ... permet aux personnes en situation de handicap de faire des expériences positives grâce à des mesures favorisant leur développement. (C3)	f7.2.1 ... met en évidence différentes possibilités d'accompagner les personnes en situation de handicap en les encourageant, en les incitant et en les laissant essayer, et justifie leur utilisation en fonction de la situation. (C3)	f7.2.1.1... applique des méthodes de stimulation basale et de communication dans des exercices de simulation. (C3)
f7.3 ... identifie des changements de l'état de forme du jour et réagit de manière appropriée. (C5)		

f8	Compétence opérationnelle: participer à l'évaluation des prestations et des activités pour les personnes en situation de handicap (Orientation personnes en situation de handicap)	
<p>D'entente avec l'équipe ou le supérieur, l'assistant/e socio-éducatif/-ve discute avec les personnes en situation de handicap et, le cas échéant, avec leur entourage (proches, représentant légal) des changements intervenus au niveau de ses intérêts, de ses préoccupations et de ses besoins, des événements de sa vie ou de son état général. Il/elle utilise les rapports et les documentations disponibles. Selon les directives de l'institution, les besoins des personnes en situation de handicap et le contexte, d'autres responsables et/ou personnes de référence prennent part à l'entretien. Dans certains cas, l'assistant/e socio-éducatif/-ve ne mène pas l'entretien lui-même/elle-même, en particulier dans des situations compliquées, mais y participe et fait part de ses observations et de ses réflexions. L'assistant/e socio-éducatif/-ve prépare l'entretien avec l'équipe ou son supérieur ou aide la personne responsable à le préparer. Il/elle aide les personnes en situation de handicap à formuler leurs préoccupations ou représente leurs intérêts si nécessaire. Avec les personnes participant à l'entretien, il/elle adapte éventuellement les prestations et les activités ou le soutien ultérieur. Selon les directives de l'institution, il/elle rédige un procès-verbal ou un rapport après les entretiens.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f8.1 ... prépare avec soin, conformément à ce qui a été convenu, des entretiens (de bilan) avec des personnes en situation de handicap et éventuellement avec des proches ou des représentants légaux, y assiste et en assure le suivi. (C3)	f8.1.1 ... explicite des méthodes permettant d'impliquer des personnes en situation de handicap lors de l'évaluation . (C2)	
f8.2...co-conçoit de manière positive des situations d'entretien difficiles pour les participant-e-s. (C3)	f8.2.1 ... décrit des procédures utiles permettant d'organiser des situations d'entretien . (C2)	
f8.3 ... maintient systématiquement un dossier / une documentation . (C3)	f8.3.1... explicite des méthodes d'évaluation d'activités individuelles et de groupe . (C2)	
f8.4 ... analyse son propre rôle et son propre comportement lors de discussions, demande l'avis des autres et en tire des conclusions pour les entretiens à venir. (C5)		

f9	Compétence opérationnelle: participer au recensement des besoins et des centres d'intérêt des personnes âgées ainsi qu'à l'identification des contextes nécessitant un soutien (Orientation personnes âgées)	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve accompagne les personnes âgées au quotidien, s'entretient avec elles au sujet de leurs besoins et de leurs centres d'intérêt et observe leurs préférences, leurs habitudes, leur état de santé et leur besoin d'assistance. Il/elle documente les besoins exprimés et ses observations et veille à ce que la documentation soit rédigée dans un langage clair et compréhensible. Il/elle réfléchit aux environnements, aux situations, aux activités qui ont un effet positif sur la qualité de vie des personnes accompagnées.</p> <p>Il/elle se concerta – par le biais des moyens d'information et de planification prévus à cet effet – avec son équipe au sujet de sa documentation dans le cadre du processus de soin.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f9.1... tire des conclusions sur les besoins et les intérêts possibles à partir de l'observation et de l'interrogation des personnes accompagnées. (C4)	f9.1.1 ... explique la signification des différentes dimensions des besoins, exemples à l'appui. (C2)	f9.1.1.1 ... montre dans des exercices de simulation comment les personnes accompagnées peuvent être renforcées dans la reconnaissance et l'expression de leurs propres besoins, ressources et intérêts. (C3)
	f9.1.2 ... explique les composantes de base de l'identité et leur signification. (C2)	
	f9.1.3... explique les possibilités qui existent pour encourager les personnes âgées à identifier et à exprimer leurs propres besoins et préoccupations. (C2)	
	f9.1.4... explique les caractéristiques et l'utilisation de méthodes et d'instruments pour l'identification des besoins des personnes âgées. (C2)	
f9.2... documente systématiquement et de manière compréhensible les observations et les remarques selon les directives de l'institution. (C3)	f9.2.1... explique, exemples à l'appui, l'importance d'une observation nuancée, la plus objective possible et dépourvue de tout jugement de valeur. (C2)	
	f9.2.2 ... identifie, exemples à l'appui, la différence entre les observations et les interprétations. (C3)	
f9.3 ... a des connaissances approfondies des points essentiels du concept de soin et d'accompagnement de l'institution et les applique. (C2)	f9.3.1 ... présente différents concepts et philosophies d'accompagnement. (C2)	
	f9.3.2 ... a des connaissances de base de concepts de soin, maîtrise les étapes du processus de soin et intègre, exemples à l'appui, ses observations dans le processus de soin. (C3)	

f10 Compétence opérationnelle: participer à la planification de prestations d'accompagnement et d'activités pour personnes âgées (Orientation personnes âgées)		
<p>Dans le cadre du processus de soin, l'assistant-e socio-éducatif/-ve évalue avec l'équipe les observations faites et les renseignements obtenus concernant d'éventuelles offres de prestations En collaboration avec la personne accompagnée et en impliquant l'équipe, il/elle déduit des objectifs, des mesures et des activités qui servent au maintien de la qualité de vie, de l'indépendance, de l'autonomie et de l'auto-efficacité ou de la participation sociale de la personne accompagnée, et les met en œuvre dans une planification concrète. Lors de la formulation des objectifs et des mesures, il/elle respecte les compétences et les besoins cognitifs, psychiques, physiques et sociaux de la personne accompagnée et prend en compte ce qu'il/elle sait de sa biographie et de son cadre de vie.</p> <p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve relie les mesures et les activités de manière pertinente à la planification quotidienne individuelle de la personne accompagnée/accompagnée.</p> <p>En outre, il/elle propose – sur la base de ses expériences et compétences – une procédure permettant d'observer l'effet des mesures. Cela sert de base aux étapes suivantes. Sur demande de la personne accompagnée ou en cas de besoin, il/elle implique d'autres professionnels ou l'entourage dans la planification.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f10.1 ... communique les observations et ses propres réflexions concernant la planification à l'équipe et formule des propositions et des mesures. (C5)	f10.1.1... formule des objectifs vérifiables pour différentes activités individuelles et de groupe et les applique, exemples à l'appui. (C3)	
	f10.1.2... explique en tant que processus, les étapes principales du fonctionnement de l'humain en ce qui concerne les émotions, la réflexion, la perception, la motricité, le langage, le comportement social et la morale. (C2)	
f10.2 ... tient compte – lors de la formulation d'objectifs et de la planification de mesures – des besoins de la personne accompagnée, de ses compétences cognitives, psychiques, physiques et sociales ainsi que des informations importantes issues de sa biographie. (C3)	f10.2.1 ... présente son répertoire de base des différentes activités et la façon dont il/elle élabore à partir de là des prestations adaptées aux personnes accompagnées, et ce individuellement en relation avec la situation. (C3)	f10.2.1.1 ... planifie des prestations éventuelles dans des exercices de simulation en se basant sur les centres d'intérêt de la personne accompagnée. (C3)
	f10.2.2 ... présente des méthodes de travail biographique, exemples à l'appui. (C3)	
f10.3 ... respecte et encourage dans leur travail quotidien l'autonomie, l'indépendance et la participation des personnes âgées. (C3)	f10.3.1 ... présente des mesures pour encourager l'autonomie, pour augmenter et préserver les compétences des personnes âgées. (C2)	
	f10.3.2... présente les facteurs qui développent et influencent	

	positivement l'auto-efficacité. (C2)	
	f10.3.3 ... Présente des facteurs d'influence favorables et défavorables au développement, exemples à l'appui. (C2)	
f10.4 ... cherche à assurer l'implication sociale et le bien-être des pensionnaires et des hôtes de jour grâce à des activités et à des prestations. (C3)	f10.4.1... met en évidence des concepts et des modèles d'autodétermination, d'auto-efficacité et de participation, exemples à l'appui. (C3)	

f11 Compétence opérationnelle: accompagner les personnes âgées lors de la réalisation de prestations et d'activités d'animation (Orientation personnes âgées)		
L'assistant/e socio-éducatif/-ve met en œuvre dans le cadre du processus de soins de manière autonome des prestations et des activités d'animation avec les différentes personnes accompagnées ou un groupe de personnes accompagnées. Dans ce contexte, il/elle tient compte des objectifs de soins / d'encadrement définis et de la dynamique du groupe. Il/elle tient compte de la forme du jour de la personne accompagnée et propose éventuellement des activités de remplacement. Il/elle est capable de justifier sa planification et son choix d'activités du point de vue professionnel.		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f11.1 ... met en œuvre des prestations destinées à des personnes ou à des groupes. (C3)		f11.1.1.1 ... réalise différentes prestations pour des personnes ou des groupes dans des exercices de simulation. (C3)
		F11.1.2.1 ... soutient – dans des exercices de simulation – la mise en œuvre de l'offre avec de nouveaux médias. (C3)
f11.2 ... tient compte – pendant la réalisation des prestations d'accompagnement d'animation – aussi bien des intérêts des personnes que des intérêts du groupe. (C4)	f11.2.1 ... a des connaissances de base sur les processus de la dynamique de groupes et explique, exemples à l'appui , comment il/elle peut les utiliser dans la planification et la réalisation d'activités. (C3)	
f11.3 ... agit de manière flexible lors de la réalisation de prestations et les adapte en fonction de l'état d'esprit actuel de la personne accompagnée, ou propose des alternatives. (C5)		
f11.4 ... invite des personnes âgées à des prestations stimulantes, et soutient ainsi leur qualité de vie. (C3)	f11 4.1 ... met en évidence différentes possibilités d'animation les personnes âgées en les encourageant, en les incitant et en les laissant essayer, et justifie leur utilisation en fonction de la situation. (C3)	

f12 Compétence opérationnelle : participer à l'évaluation des prestations et des activités pour personnes âgées (Orientation personnes âgées)		
L'assistant-e socio-éducatif/-ve se consulte régulièrement avec les personnes accompagnées et, dans le cadre du processus de soin, avec l'équipe par rapport au bien-être des personnes âgées. Il/elle tient alors compte des observations documentées et analyse par la même occasion l'effet des prestations réalisées. Selon les directives de l'institution et les besoins des personnes âgées, il/elle s'entretient avec d'autres responsables ou personnes de référence. L'assistant-e socio-éducatif/-ve représente les intérêts des personnes âgées et veille à ce que leurs besoins soient perçus et pris en compte. Le cas échéant, il/elle fait des propositions alternatives et adapte – conjointement avec les autres participants de ces entretiens – les objectifs de prise en charge/de soins.		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f12.1 ... évalue les prestations en prenant en compte les personnes âgées et réfléchit sur leurs effets. (C4)	f12.1.1 ... explique les possibilités et instruments d'évaluation des offres et des mesures. (C2)	
f12.2 ... connaît bien l'utilisation du système de documentation des soins et de l'accompagnement de l'institution, et l'utilise conformément à ses directives. (C3)		
f12.3 ... prépare et réalise les entretiens concernant les prestations avec les personnes âgées, avec leurs proches ou avec d'autres professionnels, conformément aux directives de l'institution, et les réalise. (C3)	f12.3.1 ... présente, exemples à l'appui, l'organisation de situations d'entretien concernant l'offre d'accompagnement. (C2)	
f12.4 ... défend les besoins des personnes âgées vis-à-vis d'autres interlocuteurs. (C3)	f12.4.1... présente des méthodes d'évaluation d'activités individuelles et de groupe. (C2)	

f13	Compétence opérationnelle : Participer au recensement des besoins et des centres d'intérêt des personnes accompagnées ainsi qu'à l'identification des contextes nécessitant un soutien (variante généraliste)	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve suit un concept, sur lequel est basé le travail, avec des objectifs/-thèmes individuels ou de groupe. Il/elle observe la personne accompagnée et l'aide à percevoir et à exprimer ses préoccupations, ses centres d'intérêt et ses souhaits. Il/elle utilise pour cela des moyens de communication appropriés et adaptés au destinataire.</p> <p>Il/elle documente les besoins exprimés et ses observations et veille à ce que la documentation soit rédigée dans un langage clair et compréhensible. Il/elle en déduit d'éventuels besoins et préoccupations des personnes accompagnées et élabore au sein de l'équipe des mesures de soutien. Il/elle transmet les informations à l'équipe ou aux autres personnes responsables par les voies prévues à cet effet.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f13.1 ... appréhende systématiquement les besoins des personnes accompagnées. (C3)	f13.1.1 ... explique les caractéristiques et l'utilisation de méthodes et d'instruments pour l'identification des besoins des personnes accompagnées. (C2)	
	f13.1.2... présente les processus de développement et d'auto-apprentissage chez les enfants. (C2)	
	f13.1.3 ... explique les processus fondamentaux d'éducation, de développement et de soin. (C2)	
	f13.1.4... présente des bases pédagogiques déterminantes et les met en rapport avec son expérience professionnelle. (C4)	
	f13.1.5... énumère les points les plus importants de la Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'enfant et examine les pratiques professionnelles pour l'application de ces droits. (C4)	
	f13.1.6... présente les éléments relatifs à la mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2)	
	f13.1.7... explique la procédure à suivre en cas de danger pour le bien-être de l'enfant à l'aide d'exemples. (C2)	

	f13.1.8 ... explique les concepts d'accompagnement de personnes accompagnées. (C2)	
	f13.1.9 ... explique, exemples à l'appui, le handicap comme le résultat de l'interaction entre un déficit corporel, cognitif, psychique, sensoriel ou de la perception et des obstacles environnementaux. (C2)	
	f13.1.10... met en évidence les principes, le contenu et la finalité de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap et analyse sa position et sa façon d'agir sur cette base. (C3)	
f13.2.... tire des conclusions par rapport à d'éventuels besoins, et ce à partir de l'observation et d'une enquête réalisée par rapport aux personnes accompagnées. (C4)	f13.2.1... explique les bases de l'identité et leur signification. (C2)	f13.2.1.1 ... Démontre dans des exercices de simulation comment renforcer les personnes accompagnées dans la reconnaissance et l'expression de leurs propres besoins et intérêts. (C3)
	f13.2.2... présente l'importance des différentes dimensions des besoins, exemples à l'appui. (C2)	
f13.3 ... connaît l'importance d'une observation différenciée, dépourvue de jugement de valeur et liée à une certaine situation. (C3)	f13.3.1 ... présente, exemples à l'appui, la différence entre les interprétations et les observations. (C2)	
	f13.3.2 ... explique, exemples à l'appui, l'importance d'une observation différenciée, la plus objective possible, dépourvue de jugement de valeur. (C2)	
f13.4 ... documente systématiquement et de manière compréhensible les observations et les remarques en intégrant les moyens mis à disposition par l'institution. (C3)	f13.4.1 ... nomme les moyens et méthodes de documentation des observations. (C1)	

f14	Compétence opérationnelle : participer à la planification de prestations et activités pour personnes accompagnées (variante généraliste)	
L'assistant-e socio-éducatif/-ve, en collaboration avec l'équipe et si possible avec la personne accompagnée, jauge ses observations. En collaboration avec la personne accompagnée et en impliquant l'équipe, il/elle déduit des objectifs, des mesures et des activités qui servent au maintien de la qualité de vie, de l'indépendance, de l'autonomie et de l'auto-efficacité ou de la participation sociale de la personne accompagnée, et les met en œuvre dans une planification concrète. Dans ce contexte, il/elle tient compte des compétences cognitives, psychiques, physiques et sociales ainsi que des besoins et des intérêts de la personne. Il/elle propose en raison de ses expériences des mesures permettant d'atteindre les objectifs et/ou incite la personne accompagnée à faire des propositions. Le cas échéant, il/elle implique d'autres professionnels ou l'entourage de la personne.		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f14.1 ... communique les observations et ses propres réflexions concernant la planification à l'équipe et formule des propositions et des mesures. (C5)	f14.1.1... formule des objectifs vérifiables pour différentes activités individuelles et de groupe et les applique, exemples à l'appui. (C3)	
f14.2 ... tient compte – lors de la formulation d'objectifs et de la planification de mesures – des besoins de la personne accompagnée, de ses compétences cognitives, psychiques, physiques et sociales ainsi que des informations importantes issues de sa biographie. (C3)	f14.2.1 ... décrit les méthodes du travail biographique et les applique, exemples à l'appui. (C3)	f14.2.1.1 ... planifie des prestations possibles dans des exercices de simulation en se basant sur les centres d'intérêt de la personne accompagnée. (C3)
	f14.2.2 ... explique l'importance des proches et de l'environnement social pour les personnes accompagnées et met en évidence, exemples à l'appui, comment il/elle les intègre dans l'accompagnement en tant que partenaires. (C3)	
	f14.2.3 ... présente les aspects du développement social, linguistique, moteur, cognitif et émotionnel des personnes. (C2)	
	f14.2.4 ... décrit certaines formes de handicaps physiques, cognitifs, sensoriels ou liés à la perception, exemples à l'appui. (C2)	
	f.14.2.5 ... présente des facteurs d'influence favorables et défavorables au développement, exemples à l'appui. (C2)	

<p>f14.3... renforce l'efficacité personnelle, l'autonomie, l'indépendance, l'autodétermination et la participation des personnes dans l'accompagnement au quotidien. (C3)</p>	<p>f14.3.1... met en évidence des concepts et des modèles d'autodétermination, d'auto-efficacité et de participation, exemples à l'appui. (C3)</p>	<p>f14.3.1.1 ... soutient – dans des exercices de simulation – la mise en œuvre de l'offre avec de nouveaux médias. (C3)</p>
	<p>f14.3.2... explique le concept d'autonomie (C3)</p>	
	<p>f14.3.3... présente les facteurs qui développent l'auto-efficacité. (C2)</p>	
<p>f14.4 ... analyse des processus par étapes et propose son aide spécifique. (C4)</p>	<p>f14.4.1 ... présente des mesures permettant d'encourager l'indépendance et de structurer ou de préserver les compétences des personnes accompagnées, exemples à l'appui. (C2)</p>	

f15	Compétence opérationnelle: accompagner les personnes lors de la réalisation de prestations et d'activités (variante généraliste)	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve réalise de façon autonome des prestations et des activités d'accompagnement d'animation avec des personnes individuelles ou avec un groupe de personnes accompagnées. Pour cela, il/elle veille à l'état de forme du jour et à l'état d'esprit actuel des personnes accompagnées et propose éventuellement des activités adaptées</p> <p>Lors de la réalisation de l'offre d'animation, l'assistant-e socio-éducatif/-ve tient compte aussi bien du bien-être de la personne accompagnées que du bien-être de tout le groupe et adapte les activités au besoin.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
l'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f15.1 ... réalise différentes prestations d'activités pour des personnes individuelles ou des groupes. (C3)	f15.1.1 ... a des connaissances de base sur les processus de la dynamique de groupes et explique, exemples à l'appui , comment il/elle peut les utiliser dans la planification et la réalisation d'activités . (C3)	f15.1.1.1 ... réalise différentes prestations pour des personnes individuelles et des groupes dans des exercices de simulation. (C3)
f15.2 ... s'adresse aux personnes accompagnées de manière ouverte et attentive et encourage l'autonomie , l'auto-efficacité et la confiance en soi. (C3)		f.15.2.1.1 ... dispose d'un répertoire de prestations qui encouragent l'apprentissage par le jeu, et les met en œuvre dans des exercices de simulation. (C3)
f15.3 ... agit de manière flexible lors de la réalisation de prestations et les adapte en fonction de l'état d'esprit actuel de la personne accompagnée, ou propose des alternatives. (C5)		
f15.4 ... permet aux personnes en situation de handicap de faire des expériences positives grâce à des mesures favorisant leur développement. (C3)	f15 4.1 ... met en évidence différentes possibilités d'accompagner les personnes en les encourageant, en les incitant et en les laissant essayer. Il/elle justifie leur utilisation en fonction de la situation. (C3)	

f16	Compétence opérationnelle: participer à l'évaluation des prestations et des activités pour les personnes accompagnées (variante généraliste)	
<p>L'assistant-e socio-éducatif/-ve se concerta régulièrement avec les personnes accompagnées et avec l'équipe par rapport aux objectifs, aux mesures, aux prestations et au bien-être en tenant compte des observations documentées et des documents du dossier personnel. Par la même occasion, il/elle analyse l'effet des prestations réalisées.</p> <p>Selon les directives de l'institution, les besoins des personnes accompagnées et la situation d'entretien, il/elle invite à l'entretien d'autres responsables et/ou personnes de contact. Il se peut qu'il/elle ne conduise pas l'entretien lui-même/elle-même, en particulier dans des situations complexes, mais ne soit que consulté/-e. L'assistant-e socio-éducatif/-ve prépare l'entretien avec l'équipe ou aide la personne responsable à le faire. Le cas échéant, il/elle représente les intérêts des personnes accompagnées et veille à ce que leurs besoins soient perçus et pris en compte. Il/elle adapte, en collaboration avec les personnes participant à l'entretien, éventuellement les objectifs ou les mesures. Selon les directives de l'institution, il/elle rédige un procès-verbal ou un rapport après l'entretien.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
L'assistant-e socio-éducatif/-ve...		
f16.1 ... prépare avec le/la supérieur-e hiérarchique ou avec l'équipe un entretien de suivi, le réalise et l'évalue. (C3)	f16.1.1 ... présente, exemples à l'appui, l'organisation de situations d'entretien concernant l'offre d'accompagnement. (C2)	
f16.2 ... recueille, lors des entretiens, les retours des représentant-e-s légaux/-ales et prends en compte leurs pré-occupations. (C3)		
f16.3 ... contribue de manière positive à des situations d'entretien difficiles pour les participant-e-s. (C3)		
f16.4 ... évalue les prestations en tenant compte des personnes accompagnées et les analyse par rapport à leur impact. (C4)	f16.4.1 ... explique les possibilités et les instruments d'évaluation des prestations et de mesures. (C2)	
f16.5 ... tient systématiquement à jour le dossier ou une documentation personnelle. (C3)		

Élaboration

Le plan de formation a été élaboré par l'organisation du monde du travail signataire. Il se réfère à l'ordonnance du SEFRI du [date d'édiction de l'Orfo] sur la formation professionnelle initiale d'assistant socio-éducatif / d'assistante socio-éducative avec certificat fédéral de capacité (CFC).

[Le plan de formation se base sur les dispositions transitoires de l'ordonnance sur la formation.]

[Lieu, date]

SAVOIRSOCIAL

La présidente
Monika Weder

La secrétaire générale
Fränzi Zimmerli

Le présent plan de formation est approuvé par le SEFRI après examen.

Berne, le [date/timbre]

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi

Vice-directeur, Chef de la division Formation professionnelle et continue

Annexe 1:

 Liste des instruments servant à garantir et à **mettre œuvre la formation** professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité

Documents	Source
Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'assistante socio-éducative / d'assistant socio-éducatif CFC.	<i>Version électronique</i> Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation www.bvz.admin.ch > Professions A-Z <i>Version papier</i> Office fédéral des constructions et de la logistique www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html
Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'assistante socio-éducative / d'assistant socio-éducatif CFC.	SAVOIRSOCIAL (www.savoirsocial.ch)
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final (y compris une grille d'évaluation et éventuellement le dossier des prestations des cours interentreprises et/ou le dossier des prestations à la formation à la pratique professionnelle)	SAVOIRSOCIAL (www.savoirsocial.ch)
Dossier de formation	SAVOIRSOCIAL (www.savoirsocial.ch)
Rapport de formation	Modèle SDBB CSFO www.oda.berufsbildung.ch SAVOIRSOCIAL (www.savoirsocial.ch)
Programme de formation pour les entreprises formatrices	SAVOIRSOCIAL (www.savoirsocial.ch)
Programme de formation pour les cours interentreprises	SAVOIRSOCIAL (www.savoirsocial.ch)
Programme de formation pour les écoles professionnelles	SAVOIRSOCIAL (www.savoirsocial.ch)
Programme de formation pour la formation raccourcie	SAVOIRSOCIAL (www.savoirsocial.ch)
Exigences professionnelles minimales envers les formateurs/-trices professionnel-le-s et le personnel qualifié reconnu	SAVOIRSOCIAL (www.savoirsocial.ch)
Précisions concernant le changement d'orientation une fois la formation terminée	SAVOIRSOCIAL (www.savoirsocial.ch)
Recommandation quant aux conditions-cadres de la formation professionnelle initiale sur deux ans	SAVOIRSOCIAL (www.savoirsocial.ch)

Annexe 2 :

Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 ; RS 822.115) interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et **psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation d'assistant-e socio-éducatif/-ve CFC dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés, pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes en lien avec les sujets de prévention soient respectées:**

Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base: liste de contrôle du SECO)	
Chiffre	Travail dangereux (Expression selon la liste de contrôle du SECO)
2	Travaux qui surchargent les jeunes sur le plan psychique
2a	Travaux qui dépassent les capacités psychiques des jeunes surtout sur le plan émotionnel : situations traumatisantes (soins à des personnes dans un état critique sur le plan physique ou psychique, surveillance ou accompagnement de ces personnes, mise en bière et levée de corps)
2b	Travaux qui exposent les jeunes au risque de sévices physiques, psychologiques, moraux ou sexuels
3	Travaux qui surchargent les jeunes sur le plan physique
3a	Manipulation sans moyens auxiliaires de charges de plus de <ul style="list-style-type: none"> • 15 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de moins de 16 ans, • 19 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de 16 ans à 18 ans, • 11 kg pour les jeunes de sexe féminin âgées de moins de 16 ans, • 12 kg pour les jeunes de sexe féminin âgées de 16 ans à 18 ans
6	Travaux exposant à des agents chimiques nocifs
6a	Travaux avec des substances ou préparations caractérisées par au moins une des mentions de danger suivantes : <ol style="list-style-type: none"> 2. Corrosion cutanée (H314 – anciennement R34, R35) 4. Toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées (H372, H373 – anciennement R33, R48) 5. Sensibilisation respiratoire (H334 – anciennement R42) 6. Sensibilisation cutanée (H317 – anciennement R43)
7	Travaux exposant à des agents biologiques nocifs
7a	Travaux impliquant des objets pouvant être contaminés par des microorganismes nocifs (virus, bactéries, champignons ou parasites), notamment du sang, des déchets organiques, des matériaux à recycler ou usagés, du linge sale, des crins, des soies de porc ou des peaux
7b	Travaux exposant à des microorganismes des groupes de risque suivants fixés par l'OPTM (virus, bactéries, parasites, champignons, cultures cellulaires, substances toxiques ou sensibilisantes de microorganismes, microorganismes génétiquement modifiés): <ol style="list-style-type: none"> 1. Groupe 3 : microorganismes présentant un risque modéré ; 2. Groupe 4 : microorganismes présentant un risque élevé.
8	Travaux avec des outils de travail dangereux
8b	Travaux avec des outils de travail présentant des éléments en mouvement dont les zones dangereuses ne sont pas protégées par des dispositifs de protection ou le sont seulement par des dispositifs de protection réglables. Il s'agit notamment de zones d'entraînement, de cisaillement, de coupure, de perforation, de happement, d'écrasement ou de choc.
10	Travaux s'effectuant dans un environnement non sécurisé
10d	Travaux au cours desquels le personnel peut être menacé d'agression ou d'autres formes de violence

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ³	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ² de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquentement	Occasionnellement
Soins aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées et aux enfants	Surcharge en raison du travail de nuit ou du travail en équipes	2a	Thématiser les risques pour la santé (en particulier les troubles du sommeil, les troubles digestifs et les diverses façons d'y remédier (hygiène de sommeil, recommandations nutritionnelles) (p. ex. brochure du SECO « Pauses et alimentation »)	1., 2. AA a1.3.		a1.3.1 a1.3.2	Information Instruction			2. AA.
			- Assurer une prévention médicale (p. ex. SECO « Guide - Travail de nuit ou en équipes - Abrégé des mesures préventives d'ordre médical »)	1., 2. AA a1.3.		a1.3.1 a1.3.2	Instruction		3. AA.	
	Risque de surcharge du dos en cas d'immobilité	3a	Instructions sur les techniques visant à ménager le dos, p. ex. SUVA 44018	1. AA. b5.4 b8.1 b8.2		b5.4.1 b8.1.1	Information		2., 3., AA.	
			Techniques de mobilisation et de transport adaptées (« Directive transfert des client-e-s et manipulation de lourdes charges en général » pour les assistant-e-s socio-éducatifs/ves) ⁴	1. AA. b4.3 b4.5 b6.2 b6.4 b8.2		b8.1.1	Information Instruction		1., 2. AA.	3. AA.
	Danger de dermatose professionnelle en cas de travail en milieu humide, de contact avec des détergents ou des substances allergisantes	6a	Instruction sur les risques (substances nocives pour la peau). Mesures de protection Respecter les données des fiches de sécurité Concept de protection de la peau, p. ex. SUVA 44074 « Protection de la peau au travail »	1., 2. AA. b8.2 b9.4 e7.1 e11.1 e14.2 e15.1	C) b9.1.1 e7.1.1 e11.1.1 e15.1.1	e.9.6.1 e11.1.2 e15.2.2	Information Instruction		1., 2. AA.	3. AA.

² Un professionnel est défini comme une personne qui possède un certificat fédéral de compétence (certificat professionnel fédéral, si prévu dans BiVo) ou une qualification équivalente dans le domaine de l'apprenant.

³ Nombre selon la liste de contrôle du SECO "Travail dangereux dans la formation professionnelle de base »

⁴ La « Directive transfert des client-e-s et manutention de lourdes charges en général » peut être téléchargée sur le site www.savoirsocial.ch.

	Danger d'infection au contact avec des fluides corporels ou des excréments	7a, 7b	Concept d'hygiène (entre autres désinfection de la peau et des mains) Équipement de protection individuelle (entre autres gants de protection) Connaissances en matière de traitement du linge ou des textiles infectés	1. AA. b8.1 b8.2 b8.3		b8.2.1	Information		1., 2. AA.	3. AA.
	Orientation « personnes âgées »: blessures par seringues	8b	Manipulation professionnelle des seringues Réaction correcte en cas de blessure	2. AA. e9.1 e11.1 e15.1	CI e9.1.1 e11.1.1	e9.1.1 e11.1.1 e15.1.1	Information Instruction		1., 2. AA.	3. AA.
Travail physique (Manipulation sans moyens auxiliaires de charges de plus de 15 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de moins de 16 ans, de 19 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de 16 ans à 18 ans, de plus de 11 kg pour les jeunes de sexe féminin âgés de moins de 16 ans, et de 12 kg pour les jeunes de sexe féminin âgés de 16 ans à 18 ans)	Risque de surcharge du dos	3a	Instructions sur les techniques visant à ménager le dos, p. ex. SUVA 44018 Techniques de mobilisation et de transport adaptées ⁵	1., 2. AA. a1.3 b8.1 b8.2	CI a1.3.1 e7.1.1	b8.2.1 e7.1	Information Instruction		1., 2. AA.	3. AA.
Équipements de mobilité et techniques adaptées aux personnes souffrant d'un handicap physique	Risque de blessure (heurter, coincer ses propres parties du corps ou celles de personnes tierces)	8b	Instruction sur la sécurité d'utilisation	2. AA. e11.1 e15.1	CI e11.1.1 e15.1.1	e11.1.2 e15.1.2	Information Instruction		2., 3-. AA.	
Professionalisme dans l'établissement des relations avec des personnes en situation de handicap et présentant un comportement problématique ou avec des personnes âgées présentant des troubles psychiques ou des lésions organiques du cerveau	Charge psychique	2a	Troubles du comportement (causes et conséquences) Comportement en cas de troubles du comportement, mesures de soutien pour les personnes en formation Communication	1., 2 AA. a3.2 a4.4 b6.6 a5.1 a5.3 e6.1 e10.1 e14.1 f1.2 f9.2 f13.1	CI b9.1.1 e6.1.1 e10.1.1 e14.1.1	b3.5.1 f5.3.1 e6.1.1 e6.3.1 e10.1.1 e14.1.1	Information Instruction		1., 2. AA.	3. AA.

⁵ La « Directive transfert des client-e-s et manutention de lourdes charges en général » peut être téléchargée sur le site www.savoirsocial.ch.

Gestion des comportements agressifs ou auto-agressifs	Charge psychique Lésion corporelle	2a 10d	Agressions Désescalade Mesures de soutien pour les personnes en formation Communication	1., 2. AA. a3.2 a4.4 a5.1 a5.3 e1.4 e6.1 e10.1 e14.1	CI e6.1.1 e10.1.1 e14.1.1	e6.1.1 e10.1.1 e14.1.1	Information Instruction		1., 2. AA.	3. AA.
Comportement professionnel en cas de situations de maltraitance ou d'abus de pouvoir	Charge psychique	2a, 2b	Abus, pouvoir, maltraitance Gestion des situations d'abus, d'abus de pouvoir ou de maltraitance (p. ex. désescalade, mesures de soutien pour les personnes en formation) Communication	2. AA. b3.2 d2.5 e1.1 e1.2 e5.1 e10.5 e14.1 e18.1	CI b3.1.1 a3.3.1 e5.1.1 e14.1.1 e18.1.1	b3.4.1 c4.1.1 e1.1.1 e10.5.1	Information Instruction		1., 2., 3. AA.	
Accompagnement de personnes confrontées à des situations difficiles (perte, séparation, maladie grave)	Charge psychique	2a	Situations difficiles Santé mentale Mesures de soutien pour les personnes en formation Communication	1., 2. AA. a4.4	CI e3.1.1	e3.3.1 f1.5.1 f5.3.1 f9.3.1 f13.1.1 f13.2.2	Information			
Confrontation imprévue avec la mort	Charge psychique, risque de traumatisme	2a	Rôle de l'assistant socio-éducatif Décès, deuil, adieux Communication Mesures de soutien pour les personnes en formation Gestion du stress	1., 2. AA. a1.2 e16.1 e20.1	CI a1.2.1 e12.3.1 e12.3.2 e16.2.1 e16.4.1 e20.1.1 e20.3.1	e12.2.1	Information Instruction		1., 2. AA.	3. AA.
Réaction correcte en cas d'urgence	Charge psychique, stress Intervention manquante ou inappropriée	2a, 3a	Situations d'urgence Plan d'urgence Possibilité d'appel à l'aide Instruction régulière sur le comportement à avoir en cas d'urgence	1., 2. AA. b9.1.1 e6.1 e10.1 e10.2 e14.1 e14.2	CI b9.1.1 e6.1.1 e10.1.1 e14.1.1	e1.4.1 e6.1.1 e10.1.1 e14.1.1 e14.2.1	Information Instruction		1., 2. 3. AA.	

Légende : CI: cours interentreprises; EP: école professionnelle; AA : année d'apprentissage.

Glossaire

Un glossaire concernant la terminologie employée dans la formation professionnelle est disponible sous www.lex.berufsbildung.ch

EBAUCHE